ILS QUALIFIENT LES DÉCLARATIONS DE LA TUTELLE DE «MENSONGÈRES»

LES DOUANIERS HAUSSENT LE TON

Pages 4

TIZI-OUZOU

Un entrepreneur enlevé à Béni-Douala

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1267 Jeudi 12 mai 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MOHAMED-SEGHIR BABÈS L'A DÉCLARÉ HIER

«Le gouvernement devrait décaler certains investissements»

Page 5

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Ould Kablia lève les équivoques

Page 3

64 tonnes de cannabis saisies annuellement

Développement des pays les moins avancés

L'ALGÉRIE PLAIDE POUR DES MESURES AUDACIEUSES

>>> Page 5

Débrayage des médecins résidents

UNE COMMISSION DE SAGES À LA RESCOUSSE

>>> Page 4

Amendement oral du code communal

Les arguments du FLN

>>> Page 5

A PARTIR DU 22 MAI COURANT

Une trentaine d'hommes d'affaires américains en Algérie

Page 24

FOOTBALL-LIGUE 1 (22E JOURNÉE)
USM ALGER-MC ALGER

UN DERBY À HUIS CLOS

Page 12

Repères

58 cadavres ont été découverts, au cours du mois d'avril, sur les côtes tunisiennes, a indiqué mardi le ministère tunisien de l'Intérieur, estimant qu'il s'agit vraisemblablement de "victimes du fléau de l'émigration clandestine".

140.000 Palestiniens de Cisjordanie, ayant séjourné à l'étranger entre 1967 et 1994, se sont vu refuser le droit de résidence par l'occupant israélien en utilisant une procédure confidentielle.

12.000 à 13.000 visiteurs sont enregistrés pendant les week-ends au parc animalier de Kissir (Jijel) qui gagne de plus en plus d'audience depuis son inauguration, il y a presque cinq ans

La Radio algérienne et Radio France signent une convention

Une convention a été signée mardi à Paris entre la Radio algérienne et Radio France, leur permettant de renforcer leur coopération bilatérale pour l'année 2011, indique un communiqué de la Radio algérienne. La convention a été signée par le P-dg de Radio France et président de l'Union radiophonique et télévisuelle internationale (URTI), Jean-Luc Hees, et le directeur général de le Radio algérienne et président de l'Union africaine de radiodiffusion (UAR), Tewfik Khelladi. Le renforcement de la coopération entre Radio France et la Radio algérienne porte sur trois domaines prioritaires : Le premier concerne l'échange d'expertises permettant aux personnels de Radio France et de la Radio algérienne d'effectuer des missions dans les deux pays dans tous les secteurs de fonctionnement et de gestion d'une radio publique. Le second porte sur la mise en place de partenariats éditoriaux (coproductions, échanges de programmes ou de concerts), constituant un moyen essentiel de mutualisation des coûts, d'ouverture de la programmation des antennes à la diversité culturelle, et de promotion des productions à l'international. Le troisième domaine à trait au développement de la coopération internationale, au sein des organisations audiovisuelles, dont Radio France et la Radio algérienne sont membres, UAR, UER (Union européenne de radio-télévision), URTI, ASBU (Arab state broadcasting union) et autres.

Un guichet spécial police!

Alors que leurs fourgons étaient stationnés, hier, dans les rues et ruelles de la capitale, eux, n'étaient pas à l'intérieur. En effet plusieurs dizaines d' agents anti-émeutes de la Sûreté nationale se sont retrouvés… devant les guichets du bureau de poste Khelifa Boukhalfa à Alger. Le grand nombre des agents de l'ordre public a nécessité la mise en place d'un guichet spécial... police. Il faut dire que les agents de l'ordre ont un programme très chargé ces dernières semaines .

Solidarité... à l'algérienne

Face à l'absence stressante des moyens de transport dans la capitale, certains Algérois semblent avoir trouvé une solution à ce calvaire, notamment durant les heures de pointe. Il faut dire que le transport est incontestablement un casse-tête chinois, dans le centre ville de la capitale. Les taxis collectifs se font désirer et ceux à compteur sont omniprésents mais leurs tarifs ne sont pas à la portée de toutes les bourses. C'est ainsi que les Algérois se regroupent au niveau des stations de taxi formant des « coalitions » de 3 personnes donc se partageant le coût global en fin de course. C'est ce que l'on peut appeler une solidarité… à l'algérienne !

Dixit

Tayeb Louh :

«il sera procédé à partir de la semaine prochaine à l'élargissement du système du tiers payant du médicament en faveur de tous les assurés sociaux titulaires de la carte Chifa (…). Les assurés sociaux et leurs ayants droit bénéficieront du système du tiers payant pour toutes les ordonnances de médicaments de moins de 2.000 DA et à concurrence de deux ordonnances par trimestre et par personne. Au delà de ces seuils, le système de remboursement actuel restera toujours en vigueur.»

Progression alarmante de mariage des mineures au Maroc

Au total 41.098 actes de mariage de mineures ont été conclus en 2010 au Maroc contre 33.253 actes en 2009 soit une augmentation de 7.845 cas représentant une hausse de 23,59 %, selon des statistiques dévoilées par le ministère de la Justice marocain. Reproduites hier par la presse les statistiques du ministère révèlent que les cas de mariage de mineures autorisées par les tribunaux suite à une enquête sociale ont atteint le chiffre de 14.486, ceux autorisés suite à une expertise s'élèvent à 19.193 cas tandis que ceux ayant nécessité à la fois une enquête sociale et une expertise ont atteint 7.419 cas. Réagissant à ces chiffres, la présidente de la Ligue démocratique pour les droits de la femme, Fouzia Assouli a indiqué à la presse que "ces chiffres sont une honte pour le Maroc. Ces mariages de mineures constituent une violation des droits de l'enfant. On peut assimiler ces actes à de la pédophilie. Il est scandaleux de marier des enfants âgés seulement de 9 ans", s'est-elle indignée avant d'ajouter qu'il était "regrettable de constater qu'il n'y a pas de sanctions pénales pour réprimer ces actes". Dans son dernier rapport sur la situation des enfants dans le monde, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) avait indiqué que "11 % des filles marocaines sont mariées à un âge précoce (entre 15 et 19 ans) et 8 % d'entre elles accouchaient du premier enfant avant l'âge de 18 ans."

Microsoft s'offre Skype

Le numéro 1 mondial des logiciels, Microsoft, a annoncé mardi dans un communiqué avoir racheté le spécialiste de la téléphonie par internet Skype pour un montant record de 8,5 milliards de dollars en numéraire. L'acquisition de Skype a été opérée en vertu d'un accord, conclu entre les deux compagnies. « Skype est un service phénoménal adoré par des millions de gens dans le monde », a souligné dans un communiqué le directeur général de Microsoft Steve Ballmer. « Ensemble, nous créerons l'avenir des communications en temps réel pour que les gens restent facilement connectés à leur famille, leurs amis, leurs clients et leurs collègues partout dans le monde », a-t-il ajouté. Skype avait été acquis en 2005 par le géant des enchères sur internet "eBay" qui en avait cédé en novembre 2009 le contrôle à un groupe d'investisseurs, dans une transaction qui valorisait alors Skype à 2,75 milliards de dollars. Mais "eBay" avait conservé une participation de 30%, le reste étant détenu par un groupe d'investisseurs menés par les fonds Silver Lake Partners et Andreessen Horowitz ainsi que l'Office d'investissement du régime de retraites du Canada (CPPIB). Fondé en 2003, Skype compte actuellement quelque 170 millions d'utilisateurs connectés par mois, qui ont passé plus de 207 milliards de minutes de communications vocales et vidéo en 2010. Microsoft devrait rendre le service offert par Skype accessible sur sa console de jeux connectée Xbox, ainsi que sur les téléphones fonctionnant avec le système Windows Phone, et une large gamme d'appareils sous Windows.

LUTTE CONTRE LA DROGUE : UNE RÉUNION À PARIS ET DES INTERROGATIONS

Daho Ould Kablia lève les équivoques

L'Algérie « n'est ni un pays de production de cocaïne ni un pays de transit de ce type de drogue et encore moins un pays de consommation de la cocaïne qui est très minime pour ne pas dire inexistante ».

PAR SADEK BELHOCINE

Pourquoi alors Daho Ould Kablia a participé à la réunion de Paris axée sur l'expansion du trafic transatlantique de cocaïne ? Eléments de réponse du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales qui lèvent les équivoques.

Cannabis, cocaïne, connexion entre le trafic de drogue et le terrorisme, lutte contre le terrorisme, coopération entre l'Algérie et ses partenaires en matière de lutte contre ce fléau, trafic en tous genre au niveau de nos frontières, autant de dossiers chauds sur lesquels le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia a abordé lors d'un point avec la presse algérienne, au terme de la réunion ministérielle du G8 sur le trafic de drogue, qui s'est tenue, mardi, à Paris.

Tenant à lever une équivoque, l'Algérie n'étant un pays producteur, ni d'ailleurs consommateur de cocaïne et n'est pas concernée par l'aspect transatlantique de la question, le ministre a indiqué que la présence de l'Algérie à cette réunion était au départ *« hypothétique »* car, a-t-il dit, *« il s'agissait d'une réunion ministérielle des pays membres du G8 concernés directement par le thème de la conférence »*. En tout état de cause, le ministre de l'Intérieur a mis l'accent sur le fait que *« la cocaïne étant une drogue, l'Algérie est concernée par un autre type de drogue, en l'occurrence le cannabis qui a été écarté de la discussion au départ et qu'on a réussi grâce à la pugnacité de notre ambassadrice à Vienne à introduire comme élément du dossier »*. L'Algérie, précise Daho Ould Kablia aux membres du G8, est préoccupée par l'intrusion de *« quantités importantes »* de cannabis sur son territoire.

64 tonnes de cannabis saisies annuellement

Il révèle dans ce cadre que 64 tonnes de cannabis sont saisies annuellement en moyenne en Algérie et que ce fléau avait des effets *« dommageables sur la jeunesse algérienne et sur l'économie nationale »*. Le ministre de l'Intérieur a tenu à lever également une autre équivoque et de préciser que l'Algérie *« n'est plus un pays de transit vers l'extérieur et qu'elle est devenue beaucoup plus un pays de consommation de cette drogue »*, tout en rappelant qu'un effort *« extrêmement important »* a été fait au niveau des ports et aéroports du pays pour empêcher toute exportation de cette drogue vers l'Europe en particulier et qu' il y a des échanges d'information sur ces trafics permettant de neutraliser ces mouvements. Pour le ministre, il reste des efforts à faire pour *« combattre le trafic au niveau du détail et surtout sensibiliser les jeunes qui sont les premières victimes de ce fléau »*, exprimant sa *« conviction »* que notre pays a été invité *« parce qu'il présente des atouts à offrir à cette réunion ministérielle par son expérience, son personnel, sa législation son ouverture au dialogue »* et souligné que *« l'Algérie a un rôle à jouer dans ce cadre »*. Sur le sujet du fonds spécial pour lutter contre le trafic de drogue qui, à l'origine, a été en

Ph D.R.

fait, proposé par l'Algérie, le ministre a précisé que l'Algérie l'avait suggéré *« pour aider les pays pauvres qui n'ont pas les moyens de faire face à la lutte contre les différentes formes de trafic de drogue»*. Un fonds qui soulève une certaine polémique dans le sens où ce fonds n'est pas le produit d'une contribution des organismes internationaux, mais serait alimenté par la saisie des avoirs des narcotrafiquants. La situation dans ce cas change, selon Ould Kablia qui indique que *« pour beaucoup de pays, qui éventuellement saisissent des avoirs, en ont besoin pour lutter eux-mêmes contre les effets de ce trafic»*. Abordant la question de la connexion entre le trafic de drogue et le terrorisme, il souligne à l'adresse de ses pairs, avoir relevé que celle-ci *« existe même si elle est indirecte dans la mesure où à côté des circuits traditionnels il y a aujourd'hui de nouvelles routes pour le trafic qui passent par le continent africain dans sa partie transatlantique, le Sénégal, Gambie et le Nigeria »*, indiquant qu'un des couloirs privilégiés de ce transit de cocaïne passe le long d'un corridor qui se situe à la limite de notre frontière sahélienne qui s'étend sur plus de 1.000 km avec le Mali et le Niger. Un corridor qui est également utilisé par les groupes terroristes et les groupes criminels, a-t-il également relevé, notant que *« ce trafic a généré également des profits extrêmement importants à ces groupes qui leur ont permis de conforter leur présence dans cette région, d'améliorer leur potentiel militaire et d'accentuer leur mobilité par des moyens plus importants »*. Selon Daho Ould Kablia, *« l'action principale de ces groupes terroristes de Aqmi a pour objectif initial de déstabiliser l'Algérie dans cadre du combat djihadiste qu'ils mènent contre notre pays »*, soulignant que *« les groupes terroristes installés dans la région ont étendu leur champ d'activité à plusieurs catégories de trafic, de véhicules, d'armes, des personnes, l'exploitation des migrants ainsi que l'enlèvement d'étrangers pour obtenir des rançons ou pour exercer des pressions politiques sur les pays des ressortissants enlevés »*. Trafic en tous genre et situation complexe à la frontière Est du pays qui ont nécessité, indique Daho Ould Kablia *« de mettre en œuvre un plan de renforcement de nos frontières avec des moyens matériels nouveaux »* pour à la fois combattre le trafic et pour empêcher que des infiltrations terroristes ne se produisent sur nos frontières. Abordant le volet de la coopération en matière de renseignement entre la France et l'Algérie, il note *"l'excellence"* des relations entre Alger et Paris, et le *« caractère constructif »* des relations entre les services de sécurité algérien et américain dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, qu'il estime *« mutuellement profitables »*, soulignant qu'en matière de coopération avec ses partenaires dans la lutte contre le terrorisme, l'Algérie *« était disposée à examiner toutes les nouvelles possibilités, soit dans un contexte de relations bilatérales ou dans le contexte d'un partenariat régional ou interrégional »*.

S. B.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

LE G8 adopte un plan d'action

PAR RAYAN NASSIM

La réunion du G8, consacrée au trafic illicite de drogue, a été couronnée lundi à Paris par l'adoption d'une déclaration politique engageant les pays participants à intensifier leur coopération dans la mise en œuvre du plan d'action adopté dans le "*respect de la législation des pays signataires et de leurs actions souveraines*". A travers ce plan d'action, les représentants des 21 Etats et des 9 organisations internationales, présents à cette réunion, ont décidé d'"*améliorer la collecte et la mutualisation du renseignement*" à propos des trafics internationaux de stupéfiants, éléments qualifiés de "*conditions majeures"* pour accroitre l'efficacité de la lutte contre le trafic de drogue. A cet effet, les centres régionaux d'échange d'informations, établis en Afrique de l'Ouest, à Accra (Ghana) et à Dakar (Sénégal) doivent été reliés entre les pays concernés, et complétés de manière à couvrir l'ensemble des routes du trafic. L'intensification de la coopération maritime est également préconisée par les participants qui ont estimé que l'article 17 de la Convention de Vienne contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, adoptée en 1988, s'est révélé être l'*"un des outils les plus utiles sur le plan opérationnel dans la lutte contre le trafic de drogue par voie de mer*". Les ministres de l'Intérieur des pays concernés ont également fait part de leur volonté d'*"améliorer les capacités de réaction"* des différents Etats avec, notamment, la formation de leurs forces de sécurité et l'identification des éventuelles faiblesses à corriger. Ils ont en outre chargé l'Organisation des Nations unies de lutte contre la drogue (ONUDC) du dossier visant à la création d'un "*fonds fiduciaire international",* qui serait alimenté par les avoirs saisis des narcotrafiquants et servira au financement de la lutte contre le trafic de drogue. Par ailleurs, les ministres ont proposé de "*faciliter les interceptions maritimes (des bâtiments transportant la drogue), en simplifiant les cadres internationaux qui les régissent*", et la mise en place d'*"accords bilatéraux ou régionaux"*. Ce plan d'action doit être transmis aux chefs d'Etat et de gouvernement du G8 (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Canada, Italie, Japon), qui doivent se retrouver les 26 et 27 mai à Deauville (Normandie-France). Déjà au début des travaux de la deuxième journée de cette rencontre, les ministres de l'Intérieur du G8 et des délégués africains avaient jeté les bases de ce plan d'action pour tenter d'enrayer l'expansion du trafic transatlantique de cocaïne. Les pays membres du G8 sont partis du constat selon lequel la demande s'est déplacée depuis 1998 vers l'Europe. Quatre fois moindre il y a dix ans qu'en Amérique du Nord, la valeur annuelle du marché en Europe est passée à 33 milliards de dollars pour presque rejoindre celle des Etats-Unis (37 milliards), a indiqué le directeur exécutif de l'Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) , ajoutant que deux tiers des utilisateurs de cocaïne en Europe vivent dans seulement trois pays, Royaume-Uni, Espagne et Italie Dans un rapport, l'ONUDC précise que les saisies de cocaïne en Europe avaient atteint 121 tonnes en 2006, avant de chuter à 53 tonnes en 2009. "*Mais le prix de la cocaïne pure n'a pas beaucoup augmenté en Europe, ce qui suggère que les trafiquants ont trouvé de nouvelles façons de se soustraire aux contrôle des forces de l'ordre"*, avait souligné le directeur exécutif de l'Onucd, Yuriy Fedotov dans son intervention. D'où la nécessité de trouver les moyens efficaces pour endiguer ce phénomène gravissime qui ne connaît point de frontière.

R. N.

Sous la Plume

Retour d'investissement

PAR SADEK BELHOCINE

Les ministres de l'Intérieur du G8 se sont réunis à Paris pour tenter de trouver les solutions à même de combattre le trafic de cocaïne et son aspect transatlantique. Cette rencontre a été élargie à un certain nombre de pays producteurs de cette substance qui déferle sur le vieux continent. Les bases d'un plan d'action ont été jetées pour lutter contre ce fléau qui s'est abattu sur la vieille Europe pour diverses raisons, notamment l'important gain financier qu'il y a à tirer de ce marché juteux. Dans ces raisons, on retrouve aussi toute la duplicité des gouvernements occidentaux qui ne cherchent qu'à protéger leurs intérêts. Pour lutter contre le trafic de cocaïne qui les touche directement, les Européens mettent le paquet en moyens humains et matériels et font appel à la conjugaison des efforts avec ceux des pays de la rive Sud. Le cannabis, un autre type de drogue, mais menaçant les jeunes de certains pays d'Afrique, ne semble pas préoccuper grandement les gouvernements occidentaux, alors que la lutte doit être pareillement menée contre toute drogue et demande des « plans d'action », mûrement réfléchis aux niveaux régional, international et qui toucheront tous les pays « préoccupés » par ce mal du siècle.

> « Pour lutter contre le trafic de cocaïne qui les touche directement, les Européens mettent le paquet en moyens humains et matériels et font appel à la conjugaison des efforts avec ceux des pays de la rive Sud. »

Mais, les Européens, toujours aussi engoncés dans leurs fausses certitudes, n'hésitent pas à faire appel aux pays du Sud, sinon exiger d'eux d'être aux avant-postes pour faire barrière aux menaces qui pèsent sur eux dans le souci premier de préserver la quiétude de leurs citoyens, moyennant quelques programmes d'aide et de coopération dont les Européens tireront bien plus d'avantages que les pays auxquels ils sont destinés. C'est ce que les économistes appelle « un retour d'investissement ». A tous les coups ils sont gagnants.

S. B.

GRÈVE DES MÉDECINS RÉSIDENTS

UNE COMMISSION DE SAGES À LA RESCOUSSE

La commission mixte des sages, installée par Djamel Ould Abbès, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, son homologue de l'Enseignement supérieur Rachid Harraoubia ainsi que les représentants des médecins résidents, a débuté ses travaux hier au moment où les résidents maintiennent leur mouvement de protestation.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Hier encore, un autre sit-in national a été tenu au sein de l'hôpital Mustapha-Bacha à Alger où des milliers de résidents venus des quatre coins du pays étaient présents. Le sit-in, qui a débuté à 10h du matin, s'est transformé au bout d'un moment en une manifestation, puisque de nombreux résidents ont rejoint le sit-in des pharmaciens et des chirurgiens dentaires qui ont, eux, choisi de se rassembler aux côtés de leur collègues pharmaciens en dehors du CHU, soit à la place du 1er-Mai où beaucoup d'entre eux ont été tabassés par les agents de police, omniprésents sur les lieux. Par ailleurs les médecins généralistes ont, eux aussi, rejoint le sit-in qu'on a tenté de transformer en une marche qui a été empêchée par les forces de l'ordre. Il faut noter que, selon le ministre de la Santé, les médecins résidents ont décidé de reprendre le travail la semaine prochaine, soulignant leur « *satisfaction* » à l'égard du contenu du communiqué officiel du secteur concernant leurs revendications. Dans une déclaration en marge de l'installation officielle de la commission mixte des ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur et des représentants du Collectif autonome des médecins résidents algériens chargée d'« *enrichir et d'actualiser* » le statut des médecins résidents, Ould Abbès a précisé que les médecins ont fait part de leur « *satisfaction à l'égard du contenu du communiqué officiel du ministère sanctionnant la dernière rencontre avec les représentants des résidents* ». Il a indiqué à ce propos, que la plupart des hôpitaux avaient confirmé la reprise des médecins résidents à partir de dimanche prochain. Cependant les médecins résidents, venus de partout, disent être « *déterminés à maintenir la pression jusqu'à ce que des décisions officielles répondant favorablement à toutes leurs revendications, soient publiées* », ont affirmé des médecins résidents abordés au CHU Mustapha-Pacha, lors du sit-in organisé sur les lieux. Il est utile de rappeler que les médecins résidents avaient entamé une grève illimitée depuis le 28 mars à l'appel du Collectif autonome des médecins résidents algériens, pour revendiquer l'annulation des lois et décrets relatifs au service civil, la révision du statut du médecin résident, la rémunération des médecins résidents et la révision de la prime de garde. À rappeler aussi que Djamel Ould Abbès avait annoncé dans un communiqué rendu public au terme de la réunion tenue dimanche dernier avec les représentants des médecins résidents que ces derniers bénéficieront, à partir de juin prochain, d'une nouvelle formule du système indemnitaire similaire à celle des médecins spécialistes. Concernant la révision du nouveau statut des médecins résidents, une commission mixte entre les parties concernées a été installée pour prendre en charge l'élaboration du projet de statut et le finaliser avant fin juin afin de le soumettre au gouvernement. Pour le service civil, le ministre a proposé l'installation d'une autre commission, celle des sages avant le 16 du mois en cours pour débattre des propositions relatives à l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des médecins travaillant dans les régions éloignées, notamment au Sud.

C. K.

ALGÉRIE POSTE

Chiffre d'affaires de 24,4 milliards DA en 2010

L'entreprise Algérie Poste a réalisé, en 2010, un chiffre d'affaires global de 24,4 milliards de dinars en 2010, quasiment sans changement par rapport à l'exercice précédent, a indiqué mercredi à Alger un responsable de l'entreprise.

"Le chiffre d'affaires d'AP est de 24,4 milliards DA, dont 61% proviennent des services financiers et postaux (SFP) et 24% des affranchissements du courrier des grands comptes", a précisé Kaddour Merouani, directeur de la stratégie et de la planification à Algérie Poste lors d'une rencontre entre entreprises algériennes et sud-coréennes sur les stratégies de développement des TIC en Corée.

Les charges d'exploitation d'AP ont atteint 23 milliards DA dont 18 milliards en frais de personnel, a encore fait savoir ce cadre.

Le trafic courrier a englobé, quant à lui, environ 200 millions d'unités et celui des colis postaux 523.000 unités, durant le même exercice.

Concernant le trafic des comptes chèques postaux (CCP), il a relevé que 13,5 millions de comptes CCP ont été comptabilisés à fin 2010, tandis que les opérations de dépôt et de retrait de fonds ont représenté la somme globale de 36.000 milliards DA. Plus de 5,8 millions de cartes électroniques CCP ont été distribuées et 6,6 millions de chéquiers commandés, a-t-il noté. Pour ce qui est du rythme de fréquentation à travers le territoire national les structures relevant d'Algérie Poste accueillent quotidiennement plus d'un million de clients.

APS

TIZI-OUZOU

Un entrepreneur enlevé à Béni-Douala

Un entrepreneur a été enlevé hier matin sur le chemin de wilaya n°100 reliant Béni Douala à Tizi-Ouzou. Selon des sources sûres, la victime de cet enlèvement est un jeune âgé de vingt-cinq ans dénommé B. Mourad.

Il est tombé dans un faux barrage aux environs de 6h du matin. Selon les mêmes sources, le faux-barrage a été levé juste après l'enlèvement du jeune entrepreneur. Aucune autre information n'a filtré à ce sujet.

Lounes Bougaci

QUALIFIANT LES DÉCLARATIONS DE LEUR TUTELLE DE «*MENSONGÈRES*»

Les douaniers haussent le ton

PAR AHMED BOUARABA

Le port d'Alger était, hier, contraint de marcher au ralenti. Une journée de protestation a été initiée par les cinq sections syndicales des Douanes de la région centre et *« a été suivie à 90%. Les 10% restant représentent l'effectif qui doit assurer le service minimum »* a indiqué, le porte-parole de la section syndicale du port d'Alger, Kamel Ramdani. Selon des informations, les douaniers de Blida, Tipasa, Arzew et Oran ont également rejoint la protesta. Cette journée, qui représente l'ultime « cri de détresse » déclarent les douaniers, est notamment une réaction suite aux dernières déclarations du Directeur général des Douanes, M. Mohamed Abdou Bouderbala qui a annoncé, le 10 avril passé sur les ondes de la Radio nationale, des augmentations salariales de 70 à 85% avec effet rétroactif à partir de 2008. Un mois après cette déclaration *« mensongère »*, ont-ils dit, il s'est avéré que les augmentations n'ont pas franchi le seuil de 35%. Selon une fiche de paie d'un officier des Douanes, à titre d'exemple, l'augmentation salariale ne dépasse pas 30%. Ledit document, dont Le *Midi Libre* détient une copie, indique qu'après 23 ans de services, le père de 03 enfants, touche 40.000 DA, alors que son salaire, avant l'annonce du DGD, était de 28.000 DA. *« Un simple calcul prouve que l'augmentation n'est point de 85% »* dira M. Ramdani. Il a, dans ce contexte, fait remarquer que *« selon le Journal officiel n° 11-145, paru le 3 avril 2011, le régime indemnitaire est de 50%. La nouvelle augmentation n'est que de 35% »*. Outre cette préoccupation, l'amélioration des conditions de travail figure en tête des revendications des douaniers, d'ailleurs « *Dignité avant indemnité* » était écrit sur les pancartes. *« J'ai ce pantalon depuis 1993 et cette chemise depuis 1996 »* témoigne un douanier, rencontré devant la direction des Douanes de Tafourah à Alger. *« Si la tenue ou les rangers ne sont pas à sa taille, le douanier ne peut même pas les changer. Il doit se débrouiller et les échanger avec un autre douanier dans le même cas »* lança un autre agent, avant d'ajouter : *« Même les vespasiennes n'existent pas au Port »*. *« A l'exception des nouveaux scanners et les nouvelle baraques (en préfabriqué), nos moyens de travail sont archaïques »* indique le porte-parole. Il a, en outre, ajouté que *« pour accompagner les conteneurs, les douaniers n'ont pas de véhicule pour ce faire. Soit ils se déplacent avec l'agent de transit ou il prennent un taxi clandestin »*. Certains de ces protestataires disent même qu'à la veille de la retraite, la carte professionnelle ne leur est pas encore délivrée. *« J'ai 26 ans de service, et je n'ai pas de carte professionnelle à ce jour »*, dira un douanier, voulant garder l'anonymat. Notons que même ceux qui en disposent, a-t-on constaté, n'ont pas une carte professionnelle unifiée. *« La carte professionnelle c'est l'identifiant »* des éléments de ce corps constitué, a mis en exergue M. Ramdani.

La FNTD pointée du doigt

Le syndicaliste a même pointé du doigt la Fédération nationale des travailleurs des Douanes (FNTD) l'accusant d'exercer une pression sur l'administration afin de mettre des bâtons dans les roues de ces sections syndicales. *« La Fédération a une main de fer sur l'administration qui se mêle des affaires syndicales et gêne les syndicalistes »* a-t-il dit à ce propos. *« C'est un mépris total. Ils (Fédération) ont utilisé l'administration pour nous frapper (…)* a-t-il poursuivi. M. Ramdani a, concernant la Fédération nationale, déclaré qu' *« elle n'a pas réuni ses membres depuis 28 mois alors que la loi l'oblige à le faire chaque 6 mois »*. *« Il n'y avait aucune concertation pour l'élaboration du nouveau statut ni pour ce qui est du nouveau régime indemnitaire »*, s'est-il plaint. S'agissant de leur plan d'action, *« la fédération contestataire se réunira et évaluera le mouvement d'aujourd'hui. Nous allons démocratiquement prendre une décision »*, a-t-il dit. Toutefois, M. Ramdani a déclaré que *« nous sommes prêts à interrompre notre mouvement de protestation si les portes du dialogue s'ouvrent »*.

A. B.

DÉVELOPPEMENT DES PAYS LES MOINS AVANCÉS

L'Algérie plaide pour des mesures audacieuses

M. Abdelaziz Belkhadem, ministre d'Etat, représentant personnel du président de la République, a souligné, hier à Istanbul, l'urgence de mesures "concrètes" et "audacieuses" de la part de la communauté internationale à même d'assurer le développement des pays les moins avancés (PMA).

PAR RAYAN NASSIM

Représentant le chef de l'Etat, M. Abdelaziz Bouteflika, à la 4e conférence des Nations unies sur les PMA, M. Belkhadem a estimé qu'il est aujourd'hui urgent que *«des mesures concrètes nouvelles et audacieuses soient prise par l'ensemble de la communauté internationale et, en particulier, les partenaires du développement, en vue de traduire dans les faits les engagements pris afin de promouvoir l'accélération de la réalisation des objectifs tracés en faveur de cette catégorie de pays»*. Il explique dans ce sillage qu'un engagement de tous est *"indispensable"* pour mener à bien le lutte contre la pauvreté et la faim, et pour promouvoir un partenariat mondial pour le développement conformément à la Déclaration du Millénaire". La Déclaration du Millénaire de l'organisation des Nations unies de l'an 2000 affirme, entre autres, : "Nous reconnaissons que, en plus des responsabilités propres que nous devons assumer à l'égard de nos sociétés respectives, nous sommes collectivement tenus de défendre, au niveau mondial, les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité". Ainsi, selon M. Belkhadem, *"l'assurance d'un développement durable et d'une prospérité partagée constitue les conditions indispensables pour l'avènement de relations internationales qui prennent en charge équitablement les intérêts et les préoccupations de tous"*. Il a relevé que la situation actuelle *"exige à ce que soit pris en charge de manière équitable les intérêts et les besoins des pays en développement, et plus particulièrement des PMA, dans le cadre d'un ordre mondial reposant sur un partenariat adapté aux mutations en cours et qui répondent à leurs préoccupations"*. Le ministre d'Etat a mis en exergue que la préoccupation quotidienne des PMA est *"de tenter de satisfaire les besoins vitaux les plus élémentaires de leurs peuples, dont un grand nombre, qui se trouve en Afrique, est menacé dans sa survie". "La prospérité demeurera pour eux un vœu pieux, si elle n'est pas suivie de mesures concrètes à la hauteur des espérances des pays qui sont dans le besoin"*, a-t-il averti. Il a observé ensuite que la présente conférence se tient dans une conjoncture *"particulièrement chargée de défis pour l'ensemble de la communauté internationale"*, avant d'affirmer que cette dernière *"se voit interpellée par des problèmes multiples et complexes induits par la crise économique et financière, la récession mondiale, la crise alimentaire, les catastrophes naturelles et les obstacles au développement"*. M. Belkhadem a souligné, à cet égard, que la responsabilité de cette situation n'incombe pas au pays en développement, et encore moins aux PMA qui sont *"les plus gravement atteints, car ne disposant pas de moyens pour y faire face et pour en atténuer les effets"*. Evaluant la mise en œuvre des objectifs du millénaire, il a indiqué que *"le constat n'est pas reluisant, puisque, les mesures prises depuis la conférence de Bruxelles sur les PMA en 2001 n'ont pas entraîné, comme nous l'espérions, des changements significatifs"*. Il soulève dans ce sens qu'*"un grand nombre de PMA se trouve toujours confronté à de multiples difficultés qui, tout en affectant grandement leurs politique de développement, entravent leurs efforts pour atteindre, ou du moins, leur permettre de se rapprocher de ces objectifs à l'horizon 2015"*. Les causes de cette situation sont *"multiples"*, a-t-il dit, citant notamment l'environnement économique international *"défavorable"*, la *"chute drastique"* des flux d'aide publique au développement, la dette extérieure, la raréfaction des mouvements de capitaux d'investissement vers les pays du Sud et une baisse continue des niveaux de prix de matières premières "dont beaucoup de PMA tirent l'essentiel de leur ressources financières. Il a ajouté que les changements climatiques représentent aussi *"un défi supplémentaire, qui aggrave la vulnérabilité des PMA"*, notamment en Afrique qui regroupe 33 des 49 pays faisant partie des PMA. **R. N.**

MOHAMED-SEGHIR BABÈS L'A DÉCLARÉ HIER

« Le gouvernement devrait décaler certains investissements »

PAR LARBI GRAÏNE

Invité hier sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, le président du Conseil national économique et social (Cnes), Mohamed-seghir Babès, a estimé au vue du contexte social dans lequel évolue actuellement l'Algérie, que le gouvernement « *devrait très certainement aller vers un réajustement* » au niveau des dépenses servant à financer les grands travaux. « *C'est la conviction partagée au niveau de notre conseil* » a précisé Babes. Et d'ajouter « *le gouvernement devra en toute probabilité reconsidérer un certain nombre de choses qui sont reliées aux autres actions qu'il doit engager dans les prochaines années* ». Explicitant sa pensée, le responsable du Cnes soutient qu'il « *va falloir peut-être décaler certains investissements, car, a-t-il ajouté certains investissements sont de facto décalés du fait que beaucoup de chantiers sont en train de traîner* ». Selon lui les dernières phases des plans sont « *en train de se mettre en route d'une manière souffreteuse et chaotique, il va falloir* a-t-il ajouté *que des arbitrages interviennent, qui iraient dans le sens d'un lissage de l'allure générale du budget d'investissement, lequel est adossé au choix qui vient d'être fait* ». Revenant à l'ajustement opéré sur la loi de finances initiale 2011, l'orateur a rappelé que la loi complémentaire « *comporte 25% d'augmentation au niveau de la masse budgétaire, où sont inscrits les salaires* ». Et de déplorer « *on n'est quand même pas très loin de 25,5 milliards de dollars en autorisation de programme et en crédit de paiement, c'est très lourd* ». Babès approuve la remarque du journaliste qui lui fait remarquer le danger inflationniste. Ce danger a-t-il dit a été suffisamment relevé par les économistes, les analystes et les observateurs de la scène nationale. Il juge les « aspirations» de la population à vivre autrement comme « *assez légitimes* » mais il fait constater que les « *aspirations ne sont en train de se réaliser qu'en termes de rattrapage sur une série de situations* ». Tirant aussitôt la sonnette d'alarme Babès avoue que « *la propension naturelle, lorsqu'on est en face à des bouleversements de ce type-là, dans un contexte comme celui-ci, c'est de voir les choses prendre le chemin des surenchères qui sont potentiellement porteuses de dérives* ». Revenant sur les états généraux de la société civile que va organiser le Cnes du 14 au 16 juin à Alger, l'orateur a expliqué qu'au regard de « *ce qui vient de se passer à travers le pays, depuis maintenant quelques mois, on pouvait difficilement s'imaginer que nous soyons sourds et aveugles, il a résulté de cette très forte interpellation de notre Conseil l'exigence que nous fassions l'effort d'aller vers un construit inédit en vérité qui est celui d'imploser le carcan dans lequel on était* ». Interrogé sur l'identité des organismes qui seront conviés aux états généraux, le président du Cnes a répondu que l'institution qu'il préside s'attelle à « *aller chercher les fragments et les arborescences citoyennes, là où elles existent, là où elles ont tenté de s'organiser, celles qui ont préexisté aux événements et celles qui ont ensuite émergé à la faveur des événements* » Et de préciser « *c'est surtout celles-ci qui nous intéressent, nous nous sommes dit offrons-leur un espace pour accueillir une capacité d'écoute, pour offrir un espace où cette société civile, ses fragments, ses arborescences citoyennes, vont pouvoir se rencontrer, échanger et débattre* ». **L. G.**

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION JURIDIQUE DE L'APN À PROPOS DU CODE COMMUNAL :

«Le FLN a défendu l'intérêt général»

PAR KAMAL HAMED

Décidément, l'affaire relative à l'amendement oral présenté par le président de la commission juridique de l'APN lors de la séance plénière consacrée à l'adoption du projet de loi relatif à la commune ne cesse de faire des vagues. L'auteur de cet amendement, Hocine Khaldoun, continue d'être interpellé à ce propos comme c'était le cas, hier, lors d'un débat organisé au Forum d'*El -Moudjahid* qui a porté sur la question des réformes politiques et le rôle de l'APN. « Ni le FLN ni Belkhadem n'avaient un quelconque étroit intérêt lors de l'amendement oral sur l'article 69 du code communal, car on était exclusivement mû par l'intérêt général » a-t-il en effet soutenu ajoutant que *« si l'amendement n'est pas passé ça aurait été une catastrophe pour la gestion des Assemblées populaires communales»*. Soulignant que les dispositions du règlement intérieur de l'APN l'autorisaient à introduire un amendement oral, contrairement à ce qui est dit çà et là, il a indiqué que le plus important dans cette affaire réside en la consolidation des prérogatives des élus. L'amendement oral de Hocine Khaldoun, qui a suscité une ferme opposition des députés du MSP qui ont d'ailleurs quitté l'hémicycle lors de l'adoption du texte, portait sur l'article 69 du projet en question. En avalisant l'amendement présenté par Hocine Khaldoun, l'APN permet au parti ayant obtenu le plus grand nombre de voix de choisir en son sein le président de l'APC et ce, sans passer par l'urne comme il était stipulé dans le projet du gouvernement. *«Le code communal a conforté la démocratie en Algérie puisqu'il a donné plus de prérogatives au président de l'APC et a restreint les prérogatives du wali »* a affirmé le conférencier, qui est affilié au parti du FLN, avant d'indiquer que pour *« nous c'est une révolution »*. Par ailleurs et toujours à propos de la question du code communal, Hocine Khaldoun a démenti les informations selon lesquelles le texte adressé par le président de l'APN, Abdelaziz Ziari, au président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, n'est pas le même texte adopté par les députés parce que certaines dispositions auraient été retouchées. *« Aucune disposition n' a été révisée »* a en effet soutenu Hocine Khaldoun. Ce dernier, qui a pallié l'absence des chefs des groupes parlementaire de l'APN qui devaient animer la conférence et qui ont fait faux bond, mettant dans l'embarras les organisateurs, a aussi évoqué les prochaine réformes politiques que compte initier le président de la République, Abdelaziz Bouteflika en plaidant pour la nécessité d'aller vers la révision de plusieurs textes de loi. *«Les réformes introduites après les évènements d'octobre 1988 se sont faites dans l'urgence et la précipitation»* a t-il notamment affirmé . Pour appuyer ses dires, il donna l'exemple de l'article 40 de la Constitution de 1989 qui évoque la question de la création des partis politiques. *« L'article 40 permet à 15 personnes de créer une association à caractère politique et on a vu alors le rush car tout le monde pouvait alors créer un parti avec en prime un soutien financier et logistique des pouvoirs publics. Cela n'est pas du tout normal »* a-t-il, en effet, affirmé. *«On n'avait pas à ouvrir le champ politique de cette manière. Il faut donc corriger certaines dispositions et c'est sans doute ce qui va se faire à travers la nouvelle Constitution où les nouveaux projets de loi relatifs aux partis, au code électoral, aux associations ou au code de l'information seront apportés»* a alors soutenu le président de la commission des affaires juridiques. Il dira en outre que lors de la présidence de Liamine Zeroual, où tous les efforts étaient consacrés à la lutte conte le terrorisme, des réformes ont été initiées pour doter le pays d'institutions stables alors que depuis 1999, l'Algérie a connu de profondes réformes qui ont surtout permis de redorer son image à l'étranger. **K. H.**

PROJET DE LFC 2011

Hausse de 25% de la dépense publique

Le profil budgétaire de 2011 montre que la dépense publique de l'Etat connaîtra une forte hausse à travers le Projet de loi de finances complémentaire (PLFC) pour 2011, qui sera présenté aux parlementaires durant l'actuelle session de printemps de l'assemblée populaire nationale (APN). Selon le PLFC 2011, adopté par le dernier Conseil des ministres, la dépense publique progresserait de 25% comparativement à la loi de finances initiale pour 2011, sous l'effet combiné d'un accroissement de 24,9% pour les dépenses de fonctionnement et de 25% pour les dépenses d'équipement, alors que les recettes budgétaires ne s'accroîtraient que de 6,8%. Le projet de loi de finances complémentaire 2011 a prévu , selon le document cité par l'APS, 4.291 milliards DA aux dépenses de fonctionnement contre 3.434 milliards DA dans la loi de finances initiale, soit une progression de 857 milliards DA. Cette hausse dans les dépenses de fonctionnement est imputable, principalement à la constitution d'une provision de 400 mds DA pour les régimes indemnitaires des fonctionnaires, y compris leurs rappels, et 177 mds DA de subventions supplémentaires pour la stabilisation des prix du blé, de l'huile, du lait et de sucre, portant ainsi cette subvention de 93 mds DA à 270 mds DA pour l'année 2011. Le projet de LFC 2011 prévoit aussi une dotation additionnelle de près de 47mds DA pour le renforcement du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) des jeunes, l'augmentation du programme de travaux à haute intensité de main d'œuvre avec une incidence budgétaire de 40 mds DA pour l'ouverture de 18.000 nouveaux chantiers. Dans ce contexte, le projet de LFC 2011 fait remarquer que les dépenses de fonctionnement atteignent un niveau dont la couverture par les produits de la fiscalité hors pétrolière n'est plus que de 35%, et relève que ces produits "couvriront de moins en moins" les dépenses de fonctionnement. "Ce qui signifie que la couverture de cette dépense viendrait éroder les produits de la fiscalité pétrolière destinés, en principe, au financement des programmes d'équipement publics", précise-t-on. Il souligne également que la dépense de fonctionnement "demeurera tendue" du fait que de nouveaux statuts particuliers paraîtront en 2011 et probablement au-delà, ce qui aura une incidence directe sur le niveau des rémunérations à venir et de la prise en charge des rappels depuis janvier 2008. Pour ce qui est des dépenses d'équipement, elles sont évaluées à 3.981 mds DA, soit une hausse de 797 mds DA en termes de valeur, et de 25% en termes de taux de variation par rapport à la loi de finances initiale

L. B.

316.000 EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR L'ANGEM

200.000 micro-activités créées depuis 2005

Quelque 212.000 micro-activités générant 316.000 emplois permanents ont été créées, à ce jour, par l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem), a indiqué mardi à Alger, Mourad Oubad, conseiller auprès du directeur général de cet organisme.

PAR INES AMROUDE

S'exprimant dans le cadre d'une table ronde organisée par le quotidien *El Moudjahid* autour des dispositifs en matière d'emploi des jeunes et de création d'entreprises, M. Oubad a tenu à dire qu'à la faveur de ces chiffres, l'Angem entend "*prouver sa volonté de lutter contre le chômage, la pauvreté et la précarité". "L'Angem vise la promotion de la capacité des individus et leur assistance à s'auto-prendre en charge"*, a en substance dit M. Oubad, ajoutant qu'à la faveur de sa mission, l'Angem entend contribuer au maintien des gens dans leurs régions d'origine, diminuant de la sorte l'exode rurale.

M. Oubad a mis l'accent sur le fait que la seule condition "*exigée"* par son organisme était celle inhérente à la nécessité, pour le postulant au micro-crédit, d'avoir l'âme d'entrepreneur.

Pour ce haut cadre, le fait que l'Angem ait supprimé l'apport personnel exigé à tout postulant au micro-crédit pour l'achat de la matière première (ce dernier devait par le passé apporter 10% du coût global de la matière première, les 90% restant étant accordés par l'Angem) est "*révélateur*" et dénote d'une volonté de vouloir aider les

jeunes à créer leurs propres entreprises. Rappelant le relèvement de 400.000 DA à 1 million DA du montant du crédit destiné à l'acquisition de petits matériels et équipements pour les personnes désireuses d'exercer une activité manuelle, ce responsable a noté que le prêt non rémunéré (PNR) destiné à compléter le crédit bancaire avait été revu à la hausse dans la mesure où il a été relevé de 25% à 29% du coût de l'activité exercée.

Le conférencier a expliqué que la part de lion des micro-crédits alloués par l'Angem est allée à l'artisanat traditionnel (27%), suivi des petites industries alimentaires (26%), des services (22%), de l'agriculture (19%), le reste ayant bénéficié aux petites activités commerciales. Le conseiller auprès du DG de l'Angem a fait savoir que dans un souci d'une plus grande efficacité, quelque 650 accompagnateurs dont les principales missions sont l'orientation et le conseil des postulants à la création d'un projet, avaient été mobilisés par l'Angem. Le directeur général de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), Taleb Mohamed Chaouchi a fait savoir, de son côté, que son organisme avait procédé, depuis sa création, au financement de quelque 22.000 entreprises dans tout le pays. Tout en mettant l'accent sur la nécessité de promouvoir la culture d'entreprenariat, il a souligné la nécessité d'encourager aussi les métiers. M. Chaouchi a demandé "*davantage d'implication de la femme dans la création d'emploi"* car, argumente-t-il, les chiffres font état de 10% de participation féminine dans ce domaine. Il a, en guise de mise en évidence des efforts de la CNAC à la promotion de l'emploi, fait allusion à la décision de suppression de la condition stipulant que le postulant se devait de justifier qu'il n'a pas exercé d'activité durant les 12 derniers mois précédant sa demande, ajoutant que le parcours de traitement du dossier avait diminué de 60%.

Pour sa part, Yalaoui Dris, conseiller et consultant dans l'accompagnement de la création de l'entreprise a appelé à la formation d'accompagnateurs pour aider les jeunes à opter pour les créneaux les plus conformes à leur profil. Selon lui, ces accompagnateurs doivent "impérativement" maîtriser les aspects juridique et économique pour exercer leur métier. **I. A.**

Plaidoyer pour la fusion des organismes

Estimant que les missions de la Cnac, de l'Ansej, de l'Angem et de l'Anem étaient, à quelques détails près, identiques, il a plaidé pour une "*fusion*" de ces organismes.
Au sujet des PME, M. Yalaoui a considéré que leur dénomination devait obéir à un certain nombre de paramètres notamment les effectifs employés et le chiffre d'affaires réalisé. Ce conseiller et consultant, tout en appelant à la "valorisation" des métiers, a estimé que 80% des PME en activités concernaient les domaines du transport et du bâtiment. Pour sa part, Chaâlane Mohamed Tahar, directeur général de l'Agence nationale de l'emploi (Anem) a attiré l'attention sur le fait que dans certains métiers, il est enregistré un "*déficit*", et que ceux-ci doivent être "*réhabilités*".
"*Des entreprises nous demandent des maçons ou des ferrailleurs, mais faute de n'avoir pas reçu des demandes de la part des jeunes dans ces créneaux, notre réponse est souvent négative*", a-t-il tenu à préciser. Les conditions d'application des nouvelles mesures gouvernementales en matière de création de micro-entreprises sont en train d'être expliqués dans toutes les structures locales de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) a, de son côté, a expliqué Mourad Zemali, directeur de cette structure. **I. A.**

CRÉATION D'ENTREPRISES EN MILIEU URBAIN

Belux offre des opportunités pour les jeunes

PAR AMAR AOUIMER

Un séminaire relatif au thème de création d'entreprises en milieu urbain a été organisé, hier à l'hôtel Hilton, par l'entreprise Belux, une société basée à Oran et spécialisée dans la lumière et le mobilier urbain dont la devise et le mot d'ordre consistent à ''mieux vivre la ville en Algérie''.

D'importantes personnalités économiques et du monde du travail et du patronat ont pris part à cette rencontre, tels que Reda Hamiani (FCE), Abdelhak Lamiri (économiste et président du groupe Insim), Stéphane Letexier (expert et directeur de l'action territoriale de la ville de Grenoble-France), Mounir Cherif (expert en création d'entreprises) ainsi que Brahim Benabdesslem (DG de MDI Business Alger).

Selon Rym Selamne, consultante en communication de Belux, *« en raison e l'absence de cadre législatif et règlementaire de création d'entreprises pour les jeunes, Belux a prévu cette rencontre afin d'échanger les idées et aider les gens à trouver des débouchés et créer des petites entreprises dans le domaine de la gestion de la ville ».*

Plus de 50 entreprises et 400 invités et représentants d'administrations ont pris part à ce séminaire rehaussé par la présence du ministre de la Formation professionnelle.

Pour les responsables de Belux, l'emploi massif des jeunes passe notamment par l'idée de leur offrir des travaux dans la ville et l'agglomération, tels que des activités inhérentes à l'embellissement des quartiers (pose de lampes et accessoires d'éclairage public, installation de bancs publics dans les jardins et les parcs, l'entreposage des enseignes etc.)

Car, le maire ou les responsables communaux ne peuvent pas se charger en permanence d'effecteur ces petits travaux qui sont susceptibles d'être réalisés par de jeunes sans activité et sans emploi.

L'aide et l'assistance de Belux en direction des jeunes se confinent, cependant, dans l'offre de moyens immatériels et de management, en attendant de doter éventuellement les porteurs de projets de ressources matérielles et financières, et pourquoi pas, l'intervention des pouvoirs publics pour octroyer plus de moyens fiables aux jeunes pour la concrétisation de leurs projets de création d'entreprises.

La participation de l'ANEM (agence de l'emploi) et d'autres associations et organisations patronales et de soutien et d'appui aux jeunes dans leurs projets de création d'entreprises (Ansej…) pourrait aboutir à une meilleure compréhension des difficultés des jeunes en quête d'une idée de création d'entreprises, donc d'emplois. La création de micro entreprises, dans ce contexte, pourrait devenir en vogue, notamment avec la multiplication de rencontres entre le patronat, les jeunes et les entreprises à vocation sociale et génératrices de créneaux d'aide aux jeunes promoteurs.

Autrement dit, le financement et le mode de gestion des petites entreprises seront plus envisageables et possibles concrètement avec la promotion de la coutume de débat autour du thème de création d'entreprises. **A. A.**

AVEC DES ACTIVITÉS CHARGÉES AU PROGRAMME

Yousfi en visite à Hassi-Messaoud

Le ministre de l'Energie et des Mines Youcef Yousfi, en visite à Hassi Messaoud mercredi et jeudi, présidera les travaux du Conseil d'administration de l'Etablissement de la nouvelle ville pétrolière (EVNH), selon un communiqué du ministère. Le ministre visitera à l'occasion le site de la nouvelle ville, qui devrait être réalisée dans un délai de 96 mois (8 ans) dont 16 mois pour les travaux d'engineering. L'EVNH, Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), est composé des représentants des différents ministères et secteurs concernés et d'experts et investit de la mission de concrétiser le projet de construction du nouveau Hassi Messaoud.

Il a récemment lancé un appel d'offres national et international restreint pour relancer les travaux d'études d'aménagement et d'urbanisme de cette nouvelle ville, située dans la wilaya de Ouargla.

Le projet porte sur la finalisation des études préliminaires d'aménagement et d'urbanisme de la ville et du plan d'aménagement général de la ville, l'étude de l'avant-projet détaillé (APD) des voiries et réseaux divers (VRD) de la ville et de la zone d'activités logistique et enfin l'élaboration du plan de mise en œuvre du projet et des Plans d'occupation des sols (POS).

D'un coût global de 6 milliards de dollars, le nouveau Hassi Messaoud s'étendra sur superficie de 4.483 hectares et abritera une population de 80.000 habitants. Il comprendra un "îlot énergie" qui constituera le quartier général des compagnies pétrolières opérant sur les champs pétroliers avoisinants.

Il est également prévu des immeubles administratifs, des instituts universitaires, des centres de formation, de recherche et de développement, des lieux et centres de culte, des infrastructures, équipements et établissements du sport et de la jeunesse.

La ville nouvelle du plus grand champ pétrolier du pays comprendra aussi des zones d'activités destinées à la production de biens et services liés aux activités énergétiques et universitaires. **R. E.**

DEMANDE DE BRUT POUR 2011

L'Opep maintient inchangée sa prévision

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a maintenu sa prévision de demande de brut pour 2011, jugeant que les tensions à la hausse et à la baisse sur le marché s'équilibraient, dans son rapport mensuel publié, hier.
L'Opep a relevé très légèrement à 88,07 millions de barils/jour (mbj) sa prévision de demande de brut 2011, un chiffre en hausse de 0,14 mbj, "dans l'ensemble inchangé par rapport au rapport précédent", commente l'organisation des douze exportateurs de pétrole.
"Les risques sont presque à l'équilibre concernant des mouvements à la hausse ou à la baisse", a indiqué l'Opep.
L'organisation évoque d'une part les effets du séisme dévastateur du 11 mars sur le Japon et les incertitudes de l'économie des Etats-Unis, et d'autre part la "vrombissante" économie chinoise, qui dépasse les attentes, comme l'Europe, mais dans une moindre mesure.
L'Opep a révisé son chiffre de demande de brut pour 2010 également, à 86,67 mbj, contre 86,5 mbj le mois précédent.
"L'hiver extrême semble avoir affecté la demande de brut... plus que prévu", a expliqué l'Opep.
Les troubles au Moyen-Orient et en Afrique du Nord n'influencent pas tant la demande que les prix, le prix moyen du baril ayant atteint 118,09 dollars en avril, en hausse de 8,25 dollars par rapport au mois précédent, a relevé l'Opep.
La situation est cependant très volatile, des évolutions des prix à la baisse puis à la hausse ont été observées début mai, rendant difficile toute estimation sur les développements sur le marché. La production du Moyen-Orient devrait rester stable, celle du sultanat d'Oman devant augmenter pour compenser les baisses de production en Syrie et au Yémen, a relevé l'Opep. "Toutefois cette prévision pourrait être revue à la baisse dans les mois à venir, alors que des rapports suggèrent début mai que la moitié de la production (du Yémen) a été empêchée par des attaques sur les oléoducs et la situation politique", a noté l'organisation. Au sein des pays de l'Opep, la production devrait aussi rester stable, le déclin des productions libyenne et angolaise étant compensé par des hausses de production des autres pays, l'Arabie saoudite et le Nigeria en tête.

R. E.

MEDEA

Création de nouvelles exploitations agricoles

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Médéa entend réserver une superficie de près de 4.000 hectares à la création de nouvelles exploitations agricoles à la faveur du nouveau dispositif d'aide à la valorisation des terres en jachère, selon les responsables de cette structure. La création de ces nouvelles exploitations agricoles s'inscrit, selon le directeur des services agricoles, dans le sillage des mesures de soutien mises en place par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural au profit des exploitants agricoles, investisseurs ou jeunes diplômés du secteur de l'agriculture, désireux de souscrire au programme de mise en valeur par la concession des terres non travaillées et non productives. Il a fait état, à cet égard, du début d'une opération d'identification et de recensement des terres relevant du domaine public susceptibles d'être affectées aux adhérents à ce dispositif, déclarés éligibles auxquels l'Etat accorde un crédit bonifié, d'un montant d'un million de dinars pour chaque hectare mis en valeur. L'opération d'identification des nouveaux périmètres à mettre en valeur, entamée depuis peu au niveau des communes de Sidi Demed et Chahbounia, a permis de sélectionner quelques poches en mesure d'abriter un nombre limité d'exploitations, a indiqué ce responsable. La phase de prospection sera élargie progressivement à d'autres communes de la région dans la perspective d'atteindre l'objectif de 4.000 ha. Les procédures de délimitation des nouveaux périmètres à créer seront engagées, au fur et à mesure que l'opération d'identification avance, pour permettre aux adhérents de ce dispositif d'entamer rapidement les travaux de mise en valeur des périmètres mis à leur disposition.

ROGASSA (EL BAYADH)

880 aides à l'habitat rural

Huit cent quatre-vingt aides à l'habitat rural et un quota de 20 logements sociaux locatifs ont été attribués mardi à leurs bénéficiaires dans la daïra de Rogassa, wilaya d'El Bayadh, selon les services de la wilaya.

L'opération, qui a été précédée d'une étude minutieuse des dossiers des postulants, a porté sur l'attribution de 290 aides à l'habitat rural dans la commune de Cheguig, 280 dans celle de Kef Lahmar et 310 autres dans la commune du chef lieu de daïra de Roggasa.

Les 20 logements sociaux ont été attribués aussi à la commune de Rogassa, a indiqué à la wilaya, soulignant qu'une tranche de 50 logements ruraux est inscrite pour chacune des trois collectivités relevant de la daïra de Rogassa. Des quotas de 330 et 280 aides à l'habitat rural avaient été attribués au mois d'avril dernier aux communes de Boussemghoune et de Chellala respectivement.

Le wali d'El Bayadh a instruit les commissions d'attribution des logements de hâter l'opération de distribution de 509 logements sociaux à leurs bénéficiaires, dont les travaux de réalisation ont été achevés, et ce, avant la fin du mois de juin prochain.

APS

TISSEMSILT, VIANDES BLANCHES

Hausse de 75% de la production

La wilaya de Tissemsilt a enregistré, depuis le début de la saison agricole en cours, une hausse de la production des viandes blanches estimée à 75%, selon la Direction des services agricoles.

Cette production estimée à 14.180 quintaux a dépassé les objectifs tracés dans les contrats de performance de la saison en cours, fixés à 10.000 quintaux. La wilaya avait enregistré, durant la même période de l'année dernière, une production de 8.978 qx. Il est prévu que la production dépasse les 30.000 qx à la fin de la saison agricole, étant donné que de nombreuses unités avicoles sont entrées en phase d'activité au début de l'année en cours.

La Direction du secteur a indiqué que cette augmentation de la production des viandes blanches est due à l'adhésion de dizaines de nouveaux éleveurs à la filière avicole dans la région, à la faveur des dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes et divers fonds de soutien agricole.

La chambre de l'agriculture de la wilaya enregistre une grande affluence de jeunes désirant pratiquer l'élevage avicole et obtenir plus d'informations sur les opportunités d'investissement offertes dans ce domaine, a signalé, à cet égard, la même Direction. La wilaya de Tissemsilt compte actuellement plus de 300 éleveurs de volailles, installés pour la plupart à Tissemsilt, Theniet El Had et Khemisti. Dans la perspective de promouvoir et développer cette filière dans la région, une vaste opération de réfection et d'aménagement d'espaces pour l'aviculture sera lancée prochainement dans le cadre du fonds national de développement de l'investissement agricole. Elle ciblera plus de 20 éleveurs. Plusieurs rencontres de sensibilisation regroupant des cadres de la direction du secteur, de la chambre agricole et des aviculteurs ont été organisées dernièrement pour expliquer les mécanismes de soutien de l'Etat à la filière avicole et débattre de l'adhésion aux actions de contrôle menées par l'inspection vétérinaire.

APS

ORAN, SALON «TALENTS ET EMPLOI»

Grande affluence de jeunes

Une grande affluence de jeunes diplômés en quête d'emploi a été constatée, mardi à Oran à l'ouverture du Salon "Talents et emploi", co-organisé par un organisme privé spécialisé dans le e-recrutement et une agence de marketing et ressources humaines.

De jeunes diplômés des universités d'Oran et de certaines régions de l'ouest du pays, étudiants en fin de formation ou encore des cadres désirant améliorer leur statut et leur situation sont venus s'enquérir des possibilités et modalités de recrutement auprès d'une cinquantaine d'entreprises et firmes engagées dans ce salon, ou déposer leur Curriculum Vitae (CV) pour postuler à d'éventuels postes d'emploi.

Amel Seddiki, directrice associée de cet évènement, se voulant réaliste, précise: *"Nous ne promettons pas un emploi aux jeunes visiteurs, notre but est de permettre aux visiteurs, en quête, très souvent, d'un premier emploi, de mieux vendre leurs compétences et bagages intellectuels, lorsqu'ils se trouveront face au responsable des ressources humaines lors d'un entretien d'embauche".*

"En visitant les différents stands et en s'entretenant avec les représentants de nos différents partenaires, le visiteur pourra avoir une idée sur les contacts qu'il aura à entreprendre et sur les entretiens qu'il devra effectuer avec les recruteurs. Ce salon leur permettra de s'y préparer dans une ambiance conviviale et chaleureuse", ajoute Amel Seddiki.

Les entreprises participant au salon disposeront, grâce aux CV déposés, d'une banque de données pour répondre à leurs besoins de recrutement.

Il est à noter qu'un Salon similaire a été organisé en février dernier au palais de la culture de Kouba (Alger), attirant quelque 8.000 visiteurs en l'espace de deux jours. Pour ce rendez-vous oranais, près de 12.000 personnes se sont inscrites sur facebook et 4.500 ont confirmé leur visite. Parallèlement à ces contacts avec les différentes firmes, les organisateurs de e-salon ont programmé des ateliers dédiés aux métiers des BTP, aux techniques de rédaction des CV, aux conseils pratiques pour un bon recrutement et enfin à l'enjeu stratégique de l'e-recrutement. Deux salons similaires seront mis sur pied en automne prochain à Sétif et Ouargla.

APS

BOUMERDES, SALON DES MÉTIERS

Sensibilisation des jeunes aux métiers du BTP

La sensibilisation des jeunes sur une formation dans les spécialités du bâtiment et des travaux publics (BTP) a constitué le thème central d'un salon des métiers, organisé lundi à Boumerdes.

« *Nous consacrons des efforts considérables en vue d'encourager les jeunes à s'orienter vers cette spécialité (BTPH) en leur assurant toutes les conditions et moyens susceptibles de les aider à prendre une décision dans ce sens, à l'exemple de ce salon sensibilisateur qui se poursuivra 3 jours durant*», a indiqué, à ce propos, le responsable du secteur de la formation professionnelle.

Ces efforts de sensibilisation entrent dans le cadre de la prise en charge des vœux exprimés, ces dernières années, par les jeunes et par le marché de travail, en pleine expansion, particulièrement dans cette région qui enregistre un déficit en matière de main d'œuvre qualifiée.

Actuellement, les jeunes ont le choix dans une dizaine de spécialités dans le BTPH, a encore ajouté la même source, qui fait état de l'inscription de près de 2.000 stagiaires dans la filière du BTPH. Parallèlement, des sessions de formation de 6 mois sont organisées annuellement au profit des jeunes âgés de 16 à 20 ans au titre du dispositif destiné aux jeunes sans niveau d'instruction. Le secteur de la formation professionnelle de la wilaya dispose d'une offre de formation estimée à 7.000 places pédagogiques assurées, dans 17 filières professionnelles, au niveau de 38 établissements de formation parmi lesquels 16 centres de formation et d'apprentissage, 10 annexes professionnelles, deux instituts nationaux spécialisés et 6 internats d'une capacité globale de 600 places.

La nomenclature de formation du secteur s'est enrichie, cette année, de plusieurs nouvelles spécialités, dont l'informatique en braille au niveau de l'Institut régional des handicapés de Corso, et la puériculture au Centre professionnel d'Ouled Moussa.

APS

BOUIRA, ECOLES SPORTIVES DE LA WILAYA

Les piscines prises d'assaut

À l'approche de la saison estivale, la piscine semi-olympique de Bouira voit sa cote de fréquentation grimper en atteignant une moyenne quotidienne d'affluence de quelque 600 athlètes issus des écoles sportives de la wilaya. La wilaya compte actuellement cinq clubs de natation d'enfants âgés de 5 à 12 ans, englobant quelque 1.005 nageurs, a indiqué, à ce propos, le responsable par intérim de l'office du parc omnisports de la wilaya (OPOW), M. Daba Fouad. Parallèlement à cet effectif, il existe 2.656 autres petits nageurs relevant de l'école sportive de l'OPOW de Bouira. Un horaire spécial nuit, fixé entre 19 h et 22 h, est également adopté au profit des adultes hommes, dont une moyenne journalière de 151 sujets fréquentent cette structure. Aussi, la direction de cette piscine à l'équipement ultramoderne, a réservé deux jours dans la semaine au profit de la gent féminine, alors que des plages horaires spéciales sont destinées aux personnes atteintes de maladies chroniques, à l'images des asthmatiques, diabétiques et autres personnes souffrant de déformations de la colonne vertébrale. S'agissant de l'encadrement de cette structure, il est assuré par 14 maître nageurs, dont 4 femmes, en plus de deux conseillers sportifs, a signalé M. Daba, en relevant l'insuffisance de cet effectif encadreur comparativement au flux enregistré. Ce responsable a relevé, par ailleurs, la modestie des entrées assurées par les abonnements fixés à 500 dinars/an pour les enfants de 9 à 12 ans et à 800 dinars pour les adultes, qui *"ne couvrent nullement les dépenses estimées à 5.000 dinars pour chaque nageur, n'étaient-ce les aides et autres subventions assurées par la DJS et l'APW* a-t-il affirmé *"*. M. Daba Fouad s'est, néanmoins, félicité de la qualité de la couverture médicale et sanitaire assurée au niveau de cette piscine grâce à deux médecins qui suivent de près les nageurs, tout en procédant périodiquement à un prélèvement de l'eau pour analyses. Il a, en outre, signalé la signature de convention entre l'OPOW de Bouira et les directions respectives de l'université et de l'Action sociale, en vue de faire bénéficier les étudiants et les personnes aux besoins spécifiques de séances gratuites en natation. A noter que la région compte une seconde piscine semi olympique à Hizer, opérationnelle depuis 1999, mais pas de la même envergure que celle de Bouira. En effet, cette structure compte 160 adhérents issus de clubs sportifs.

Pas moins de sept piscines semi-olympiques sont actuellement en chantier à travers les localités de Bechloul, Kadiria, Lakhdaria, M'Chedallah, Ain Bessam, Bordj Akhris et Sour El Ghozlane.

APS

MASCARA

Plus de 1.000 tonnes de pomme de terre seront exportées

Plus de 1.000 tonnes de pomme de terre hors saison de Mascara seront exportées vers l'Arabie saoudite, a indiqué un responsable à la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya qui a précisé qu'un premier quota de 40 tonnes de pomme de terre, produite notamment dans la plaine fertile de Ghriss, a été exporté la semaine dernière. Il sera suivi par d'autres opérations au mois de mai courant pour atteindre une quantité de 1.000 tonnes. En dépit de la faible pluviométrie, l'adoption de l'irrigation par aspersion et le soutien en semences traitées et en engrais, ont encouragé les agriculteurs à intensifier la culture de la pomme de terre, ce qui a permis la réalisation d'une production abondante et l'exportation du surplus, a souligné la DSA. La production de pomme de terre hors saison a été de un million de quintaux alors que celle de la pomme de terre de saison devrait atteindre plus de 2 millions de quintaux sur une superficie d'environ 11.000 hectares. Il est prévu également le stockage de plus de 12.000 quintaux de pomme de terre dans des chambres froides dont dispose la wilaya en vertu du dispositif de régulation des produits agricoles de large consommation (SYRPALAC).

SEDRATA (SOUK-AHRAS)

Lancement de la campagne d'irrigation

La campagne d'irrigation du nouveau périmètre agricole "Sedrata-Zouabi-Bir Bouhouche" (Souk-Ahras), à partir du barrage de Oued Charef, a été symboliquement lancée dimanche à l'occasion de la commémoration du 66e anniversaire des massacres du 8 mai 1945. Ce périmètre de 1.800 ha avait fait l'objet de tests destinés à éprouver les stations de pompage et des réservoirs et dont les résultats ont été "encourageants", selon les explications fournies par le directeur de ce projet, géré par l'Office national pour l'irrigation et le drainage (ONID). Il a relevé, dans son exposé, que cet espace, qui nécessite un apport en termes d'irrigation de 6 à 8 millions de mètres cubes d'eau, est "favorable à l'arboriculture, aux fourrages et à la culture des produits maraîchers". Le directeur des services agricoles avait récemment appelé les agriculteurs des environs de Sedrata à "s'inscrire résolument dans le programme d'exploitation de ce périmètre".

OUM EL-BOUAGHI

Plus de 400 millions DA pour l'environnement

Une enveloppe financière de 407 millions de dinars a été mobilisée dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, au titre de l'exercice 2011, au profit du secteur de l'environnement, a indiqué le directeur de l'environnement. Ce montant sera consacré à la réalisation d'un centre intercommunal d'enfouissement technique des ordures ménagères pour les communes de Meskiana, Bellal, Errahba et Bhir Chergui, a précisé ce responsable, soulignant que ce projet, financé à hauteur de 250 millions de dinars sera mis en chantier « dans les tout prochains jours ». La même enveloppe financera également, pour 150 millions de dinars, un projet de "protection des milieux naturels et agricoles" de la commune de Kasr Sbihi contre la pollution. Le reste du montant servira à l'exécution de trois études de résorption des décharges sauvages du chef-lieu de wilaya, la réalisation d'un par de loisirs et d'attractions dans la forêt de 30 hectares mitoyenne de l'ancien hôpital d'Oum El Bouaghi, et la construction d'un centre technique des ordures inertes de type 3 sur la route entre Oum El Bouaghi et Khenchela.

APS

SUD SOUDAN

Plus de 80 morts dans des violences

Plus de 80 personnes ont été tuées dans des affrontements entre rebelles, civils et forces de l'ordre au Sud-Soudan, a rapporté l'armée de cette région qui doit accéder à l'indépendance en juillet. Une milice rebelle a lancé dimanche sur un camp de l'Etat de Warrap un raid qui s'est soldé par la mort de 82 personnes, dont 34 civils, a déclaré un porte-parole de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA), Philip Aguer. "Nous avons chassé cette milice de l'Etat d'Unity les 6 et 7 mai. (Les membres de cette milice) sont entrés dans l'Etat de Warrap et ont attaqué un campement d'éleveurs et ont tué 34 civils et ont blessé 45 personnes. Un peu plus tard, les civils et la police ont tendu une embuscade à la milice et ont tué 48 miliciens", a dit Aguer. Le bilan n'a pu être confirmé par une source indépendante et un porte-parole de la milice a indiqué que des combats étaient toujours en cours dans la région. Des affrontements entre armée, rebelles et tribus se sont produits à plusieurs reprises cette année dans les dix Etats du Sud-Soudan, faisant un millier de morts, selon les Nations unies. Les Sud-Soudanais se sont prononcés massivement en janvier pour l'indépendance lors d'un référendum prévu par l'accord de paix de 2005, qui a mis fin à des décennies de guerre civile alimentée par des conflits ethniques, idéologiques et pétroliers. Les dirigeants du Sud accusent Khartoum de soutenir les rebelles afin de déstabiliser la région et garder le contrôle des ressources pétrolières, ce que le Soudan dément.

CONSEIL DE COOPÉRATION DU GOLFE

La Jordanie et le Maroc bientôt membres

Les dirigeants du Conseil de coopération du Golfe (CCG), réunis mardi 10 mai en sommet à Riyad, se sont déclarés favorables à une adhésion de la Jordanie et du Maroc à leur groupement régional, a annoncé à la presse le secrétaire général du CCG, Abdellatif Zayani une information que rapporte le quoitidien Le Monde. Cette décision surprise a été annoncée au terme d'un sommet de concertation des six pays du CCG (Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar), axé sur les développements dans la région, notamment la tension avec l'Iran et la crise politique au Yémen. La Jordanie est un pays voisin de l'Arabie saoudite alors que le Maroc, un pays d'Afrique du Nord, est situé géographiquement loin des membres du CCG. Les deux pays sont des monarchies au même titre que les pays du CCG.

NIGER

L'ancien président Mamadou Tandja remis en liberté

L'ancien président nigérien Mamadou Tandja, renversé par un putsch militaire en 2010, est sorti de prison mardi passé sous les acclamations de ses partisans, après l'abandon de poursuites pour détournement de fonds. A la tête du Niger de 1999 jusqu'à l'an dernier, l'ex-chef de l'Etat a toujours nié ces accusations portées contre lui par la junte militaire depuis son arrestation en février 2010. Tandja avait quitté sa prison en janvier pour être placé en résidence surveillée. "La Cour d'appel de Niamey a ordonné la libération de l'ancien président Mamadou Tandja après avoir annulé toutes les procédures le visant", avait auparavant déclaré son avocat, Souley Oumarou.

Agences

APRÈS LA MORT DE LEUR PÈRE

Les fils de Ben Laden veulent poursuivre Obama en justice

Les fils d'Oussama Ben Laden ont menacé de poursuivre en justice le président américain Barack Obama «responsable» du sort de leur père, éliminé le 2 mai, et ont jugé «inacceptable» et «humiliant» de jeter son corps à la mer, dans un message publié mardi par SITE.

«Nous tenons le président Obama en personne, légalement responsable pour élucider le sort de notre père, Oussama Ben Laden», lit-on dans ce message signé Omar Ben Oussama Ben Laden au nom de ses nombreux frères et cité par le centre américain de surveillance des sites islamistes SITE que rapporte *Libération.* Ennemi public numéro un aux Etats-Unis depuis les attentats du 11 septembre 2001, Oussama Ben Laden a été tué le 2 mai par une opération de commandos américains contre la résidence où il se cachait à Abbottabad, au Pakistan, avait annoncé le président américain.

Sa dépouille a été jetée à la mer, selon Washington.*«Il est humainement et religieusement inacceptable de disposer d'une personne de ce niveau et de cette importance pour les siens, en jetant son corps à la mer d'une manière humiliante pour sa famille et ses adeptes et qui porte préjudice aux sentiments de centaines de millions de musulmans»*, ajoute Omar Ben Laden.*«En tant que fils d'Oussama Ben Laden, nous nous réservons le droit de poursuivre les responsables de ce crime devant la justice américaine et internationale pour s'enquérir du sort de notre père disparu»*, poursuit-il.

Tout en dénonçant l'opération de commandos américains menée avec l'intention de *«tuer et non pas d'arrêter»* Oussama Ben Laden au Pakistan, il souligne que *«ni le président américain ni son gouvernement n'ont présenté de preuves»* sur la mort de son père.De hautes autorités musulmanes avaient jugé non conforme à l'islam la décision américaine de faire disparaître en mer la dépouille d'Oussama Ben Laden, face à Washington qui assure que le rite a été respecté et qu'une tombe risquait de devenir un lieu de pèlerinage.La dépouille a été lavée puis placée dans un linceul blanc lui même déposé dans un sac lesté. Un officier a lu un texte religieux qu'un interprète a traduit en arabe, avait fait savoir la Défense américaine.Omar Ben Laden, 31 ans, marié à une Anglaise, avait affirmé en juillet 2010 qu'une vingtaine de membres de sa famille vivaient en résidence surveillée en Iran depuis 2001.

RI/Libération

YÉMEN

Arrêt de la production de pétrole en raison de la contestation

Le Yémen a suspendu sa production de pétrole en raison du mouvement de contestation qui agite le pays, a déclaré un responsable du gouvernement mardi à l'agence AP. Cet arrêt amplifie le déclin économique du pays le plus pauvre du Monde arabe, à l'heure où la pression populaire s'accentue pour réclamer le départ du président Ali Abdallah Saleh.

Le Yémen produit environ 290.000 barils de brut par jour, une faible quantité à l'échelle mondiale, mais les revenus issus de la vente de pétrole représentent au moins les trois quarts du budget de l'Etat.

Les opposants au régime, dont de puissantes tribus, semblent user de l'arme pétrolière pour tenter d'obtenir la démission du chef de l'Etat. Des représentants des services de sécurité ont déclaré que des tribus avaient empêché des camions-citernes de traverser leur territoire et que des lignes à haute tension avaient été attaquées.

Un haut responsable a déclaré sous couvert de l'anonymat que l'instabilité, les mouvements de grève et des attaques contre des oléoducs avaient provoqué un arrêt de la production pétrolière.

La majeure partie des champs pétrolifères yéménites sont situés dans les provinces de Shabwa, Marib et Hadramawt, qui font l'objet de préoccupations accrues en matière de sécurité après des informations faisant état de l'arrivée de militants liés à Al-Qaïda.

AP

TUNISIE

Des journalistes dans la rue

Des dizaines de journalistes ont manifesté hier mercredi dans le centre de Tunis pour dénoncer les violences dont ils ont récemment été victimes lors de la couverture de manifestations dans la capitale a rapporté le quotidien *Libération.* «Presse libre et indépendante»,«Non à l'atteinte des journalistes»,«Pas de démocratie sans presse libre», pouvait-on lire sur leurs banderoles. Quinze journalistes travaillant pour des médias internationaux et tunisiens ont été brutalisés par des policiers lors de la couverture de manifestations jeudi et vendredi derniers dans la capitale. Les protestataires ont dit qu'ils refusaient les excuses que leur avait présentées dès vendredi soir le ministère de l'Intérieur.

MIDI Sport

BASKETBALL- PLAY OFF

Championnat de Superdivision 6e journée

Page 13

CHAMPIONNAT FRANÇAIS (LIGUE 1)

Lille fait un grand pas vers le titre

Page 14

FOOTBALL-LIGUE1 (22E JOURNÉE) USM ALGER-MC ALGER

UN DERBY À HUIS CLOS

LIGUE 2

LE NAHD VISE LA PREMIÈRE PLACE

Lire page 13

HANDBALL- CHAMPIONNAT MESSIEURS

LE GS PÉTROLIERS CHAMPION D'ALGÉRIE 2011

Lire page 12

MIDI-SPORTS

FOOTBALL-LIGUE1 (22E JOURNÉE)

USM ALGER-MC ALGER UN DERBY À HUIS-CLOS

La 22e journée du championnat professionnel de Ligue 1 de football, prévue vendredi et samedi, sera marquée surtout par le derby algérois entre l'USM Alger et le MC Alger et le choc de la capitale de la Soummam qui mettra aux prises la JSM Béjaïa et l'USM Harrach, sinon le leader aura une belle opportunité à l'occasion de la venue du MC Saida pour creuser davantage son écart sur son poursuivant direct, l'ES Sétif qui n'est pas concerné par cette journée.

PAR MOURAD SALHI

L'USM Alger veut confirmer son réveil

En quête de victoires depuis une dizaine de journées l'USM Alger, qui a finalement enregistrée une première victoire à l'extérieur sous la houlette de l'entraîneur français Hervé Renard, veut confirmer ce samedi son réveil et enchaîner avec un autre bon résultat au stade Omar-Hamadi de Bologhine devant les voisins du MC Alger. Le 75e derby algérois intervient au moment où les deux clubs phare de la capitale traversent des moments très difficiles. Les coéquipiers de Noureddine Deham, auteur de l'unique but qui a permisà l'équipe de revenir un peu dans le classement général, n'ont désormais d'autre alternative que de maintenir cette dynamique, et glaner les trois points de la victoire à domicile pour améliorer leur classement général à quelques journée seulement de la fin de la saison. Forts de cette belle qualification historique à la phase des poules de la Ligue des champions africaine, les poulains de Zekri, incapables de battre la lanterne rouge, leur concurrent direct dans la course au maintien, devraientt mettre à profit le huis-clos infligé par la Ligue nationale de football à l'USM Alger pour réaliser un bon résultat qui leur permettrait, du coup, de retrouver le milieu du tableau. Le rendez-vous de Bologhine mettra aux prises deux formations algéroises qui partagent le même objectif à savoir le maintien en Ligue 1. Les Rouge et Noir, qui sont moins menacés par rapport à leurs vis-à-vis, auront une belle occasion de vaincre le signe indien qui poursuit leur club depuis belle lurette.

L'USM Harrach veut accaparer la place du dauphin

En l'absence de l'actuel dauphin, en l'occurrence l'Entente de Sétif, l'USM Harrach tentera ce week-end de revenir avec un bon résultat de la capitale de la Soummam où elle est attendue de pied ferme par la JSM Béjaïa, pour prendre seule la place de dauphin. Chose qui n'est pas impossible, puisque l'équipe locale n'a pas joué depuis plus de deux semaines, mais elle reste difficile devant une formation de Béjaïa qui n'est pas vraiment loin de son objectif principal qui est une place sur le podium. Tout comme le rendez-vous de Bologhine, celui qu'abritera le stade de l'Unité maghrébine mettra aux prises deux équipes qui visent le même objectif, à savoir une place parmi les trois premiers qui leur permettrait d'assurer, de ce fait, une participation à une compétition continentale la saison prochaine. Les hommes de Djamel Menad peuvent atteindre un tel objectif, mais à une seule condition de battre d'abord ce week-end les poulains de Boualem Charef qui restent leurs premiers concurrents. En tout cas, le match s'annonce très disputé de part et d'autre vu son enjeu .

L'ASO Chlef veut faire un grand pas vers le titre

L'ASO Chlef, solide leader du championnat, aura une belle opportunité face au MC Saïda ce week-end de creuser davantage l'écart sur son dauphin, l'ES Sétif, forcé au repos après le report de son match face au MCE Eulma en raison de sa participation à la Ligue des champions africaine.

Les camarades de Hillel Soudani ne veulent pas rater cette occasion à domicile pour porter leur avance à 12 points, ce qui leur permettrait de se rapprocher davantage du titre.

Le MC Saida qui a montré de très belles choses cette saison, n'a pas encore dit son dernier mot, il peut créer la surprise à tout moment. Il se trouve à la 7e place avec la JS Kabylie avec 29 point, le Mouloudia de Saida est un sérieux client que les Chélifiens devraient prendre très au sérieux.

Les Canaris en danger à Annaba

Après de belles prestations en coupe d'Algérie et en Coupe d'Afrique, les Canaris se sont montrés encore une fois fébriles en championnat en concédant une défaite, contre une équipe de l'ASK de l'ancien Canari Lamine Boughrara. Ce week-end, le club phare de la Kabylie restera toujours à l'est du pays, mais cette fois-ci à Annaba où il est attendu de pied ferme par l'USM Annaba en match qui s'annonce a priori équilibré et ouvert à tous les pronostics. Si les poulains de Rachid Belhout chercheront à éviter un autre revers de suite afin de négocier les autres sorties comme il se doit, l'équipe locale qui se trouve actuellement à la 11e place veut s'éloigner du groupe des relégables. Le CR Belouizdad qui constitue l'une des révélations de la saison, pourrait être le dauphin, en recevant l'USM Blida, ou rien ne va plus cette saison, mais qui va sans aucun doute jeter toutes ses forces dans le match afin de revenir d'Alger avec un bon résultat qui lui permettrait de quitter la 14e place synonyme de relégation. Les Rouge et Blanc auront une belle occasion à domicile pour occuper la deuxième place en cas évidemment d'un faux pas des Harrachis à Béjaïa. Victorieuse mardi face à la JS Kabylie, l'AS Khroub se rendra de l'Ouest pour donner la réplique au WA Tlemcen, dans un duel entre deux équipes menacées par la relégation. Tout comme le WAT, le CABBA, lanterne rouge, qui se dirige tout droit vers la Ligue 2, accueillira le MC Oran, avec la ferme intention de préserver la totalité des points pour garder un brin d'espoir. Dos au mur, les Bordjis doivent puiser dans toutes leurs ressources s'ils ne veulent pas compromettre définitivement leur chance de maintien.

M. S.

Programme des rencontres

Demain 19h	
Alger (20-Août-1955)	: CR Belouizdad- USM Blida (16h00)
Bordj	: CABB Arreridj- MC Oran
Béjaia	: JSM Béjaia- USM Harrach
Chlef	: ASO Chlef- MC Saida
Samedi 16h	
Alger (Omar-Hamadi)	: USM Alger- MC Alger (huis clos)
Tlemcen	: WA Tlemcen- AS Khroub
Annaba	: USM Annaba- JS Kabylie
Sétif	: ES Sétif- MCE Eulma (reporté)

ATHLÉTISME- JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉTUDIANT

Semi-marathon le 19 mai

Un semi-marathon sera organisé le 19 mai prochain par la commune d'Emir-Abdelkader (Jijel) dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'étudiant, a-t-on appris des organisateurs. Initiée par l'association des activités des jeunes de cette commune, située à quelques encablures du chef-lieu de wilaya, avec la collaboration de l'APC, cette manifestation sportive concerne trois catégories d'ages, à savoir les 18-30 ans, les 31-40 ans et enfin les athlètes âgés de 40 ans et plus, a-t-on précisé. Le coup d'envoi de cette épreuve sportive sera donné au lieudit «3e km» avec comme arrivée le siège de la municipalité d'Emir-Abdelkader. Des récompenses seront offertes aux vainqueurs de chaque catégorie de course dont l'objectif est de généraliser la pratique sportive dans cette localité, selon les initiateurs de la manifestation. **APS**

CHAMPIONNAT ARABE DES JOUEURS NÉS EN 1993

L'Algérie dans le Groupe 1

La sélection algérienne de football des joueurs nés en 1993, a hérité du Groupe 1, lors du Championnat arabe prévu au Maroc du 14 au 28 juillet prochain, selon le tirage au sort effectué mercredi au Koweït, rapporte l'Union arabe de football (UAFA) sur son site. Les Algériens joueront aux côtés du Maroc, pays hôte, le Soudan, la Palestine, et la Syrie, alors que le groupe 2 est composé du Koweït, de l'Arabie Saoudite, de la Tunisie, de l'Irak, et de l'Egypte, précise la même source. Le tirage au sort s'est déroulé sous la présidence de l'Algérien, Mohamed Raouraoua, président de la fédération algérienne de football (FAF), et premier vice-président de l'UAFA. Le match d'ouverture opposera le 14 juillet le Maroc au Soudan, alors que l'Algérie donnera la réplique à la Palestine, lors de la même journée. Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les demi-finales. Pour rappel, le championnat arabe de la catégorie des joueurs nés en 1996 aura lieu en Arabie saoudite en juillet prochain. La date définitive sera arrêtée en concertation avec la Fédération saoudienne de football, alors que la Coupe arabe des nations se déroulera lors de la deuxième partie du mois de juin 2012, dans un pays à déterminer.

BASKETBALL- CHAMPIONNAT DE SUPERDIVISION

Play-off 6e journée

La 2e étape du championnat de Superdivision de basket-ball prendra fin ce jeudi à l'issue de laquelle on connaîtra les animateurs des demi-finales qui auront lieu au mois de juin. Dans le Groupe A, les demi-finalistes sont déja connus : Il s'agit du GS Pétroliers et du CRB Dar Beida. Ce dernier a livré lundi son dernier face à face à l'IRBB Arreridj qu'il a battu par 86 à 83, avant son départ pour Abu-Dhabi, où il doit prendre part, du 15 au 25 mai, au Championnat arabe des clubs champions. Dans le groupe B, c'est la bouteille à encre où trois équipes (WAB-NBS-CSMC) sont encore en lice, car partageant la 1ère place avec 8 points. Le CSM Constantine qui jouera à Batna face à l'OB, pourrait être le premier qualifiée, alors que le vainqueur du 2e match : NB Staoueli-WA Boufarik, sera le 4e demi-finaliste.

Programme des rencontres d'aujourd'hui

Groupe A

Hydra : GS Pétroliers-TBB Blida à 18h

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	10	5
2. CRB Dar Beida	10	6
-. TBB Blida	7	5
4. IRBB Arreridj	6	6

Groupe B

Staoueli : NB Staoueli - WA Boufarik à 18h
Batna : O Batna - CSM Constantine à 16h

Classement	Pts	J
1 . CSM Constantine	8	5
-. WA Boufarik	8	5
-. NB Staoueli	8	5
4. OBatna	6	5

HANDBALL- CHAMPIONNAT MESSIEURS)

Les GS Pétroliers champion d'Algérie 2011

Le GS Pétroliers (Messieurs) a été sacré champion d'Algérie de la saison 2010-2011, après sa victoire mardi sur le GS Boufarik (26-20) en match comptant pour la 6e journée du championnat d'Algérie de handball, poule play-off. A deux journées de la fin, le GS Pétroliers qui succède à lui même au palmarès de l'épreuve ne peut plus être rejoint.

Résultats de la 6e journée:

GS Pétroliers - GS Boufarik	26-20
CRB Baraki - JSE Skikda	28-33
O El-Oued - HBC El-Biar	35-27
MC Saida - CRBB Arréridj reporté	

Classement	**Pts**	**J**
1. GS Pétroliers	23	6
2. JSE Skikda	17	6
3. MC Saida	16	5
4. HBC El-Biar	11	6
5. CRB Baraki	9	6
6. O El-Oued	8	6
7. CRBB Arréridj	5	5
--. GS Boufarik	5	6

COUPE D'ALGÉRIE/DAMES (1/2 FINALES)

Vers une finale GS Pétroliers-HBC El-Biar ?

Les équipes du GS Pétroliers (tenant du trophée) et du HBC El-Biar, partiront largement favorites pour animer la finale de la coupe d'Algérie de handball de l'édition 2011 des seniors-dames qui se déroulera le 28 mai prochain à la Coupole du Complexe Olympique, Mohamed Boudiaf (Alger). Les demi-finales prévues vendredi sur terrain neutre mettront aux prises les Pétrolières à la JS Azellaguen et les El-Biarroises au HBC Gdyel d'Oran. Le GS Pétroliers (ex-MC Alger) avait déjà battu en finale le HBC El-Biar en 2006 (25-24) et 2009 (27-22). Le HBCEB s'est adjugé le trophée en 2007 à la faveur de sa victoire en finale aux dépens du RIJ Alger (21-20).

Programme des demi-finales

Demain à 10h

A Tizi-Ouzou : GS Pétroliers û JS Awzelaguen
A Chettia : HBC El Biar- HBC Gdyel.

LIGUE 2

LE NAHD VISE LA PREMIÈRE PLACE

Le NA Hussein Dey a une occasion en or de prendre seul le fauteuil de leader du championnat de Ligue 2 de football à l'occasion de la réception de l'O Médéa lors de la 25e journée ce week-end, alors que l'autre co-leader, le CS Constantine, sera en péril à Biskra contre l'USB.

Les Sang et Or, sous la conduite de Mustapha Heddane, ont réussi un retour tonitruant ces dernières semaines qui les a conduit au sommet de la Ligue 2, au moment où le CSC traverse un passage à vide qui lui a coûté beaucoup de points.

Le NAHD devra toutefois s'habituer à sa nouvelle-ancienne domiciliation, à savoir le stade du 20-Août 1955 (Alger), qui abritera, samedi, sa rencontre face à l'OM. Après un exil de plusieurs journées à Réghaïa, le NAHD retrouve donc le stade du 20 août 1955 où il a évolué en début de saison, avec la ferme volonté de confirmer ses derniers bons résultats face à un adversaire qui, à deux points seulement du podium, commence à nourrir des ambitions d'accession en Ligue 1. Les autres rencontres de la 25e journées se dérouleront vendredi, à commencer par celle du co-leader, le CSC, qui devra impérativement réagir à l'occasion de son déplacement dans les Zibans face à une formation de l'USB, 10e, réputée pour être coriace à domicile. Les Sanafirs, tenus en échec à domicile le week-end dernier par le CA Batna (0-0), sont en nette perte de vitesse et seule une victoire à Biskra pourra effacer les dernières contre-performances. De son côté, le CAB, avec sa 3e place à quatre points des deux leaders, synonyme d'accession, tentera de mettre à profit la venue de la lanterne rouge, le CR Témouchent, pour garder le contact avec le duo de tête et éviter toute mauvaise surprise de fin de saison. L'enjeu reste également très important en bas de tableau où cinq, voire six équipes sont menacées par la relégation, et ce à six journées de l'épilogue. La rencontre qui retiendra le plus l'attention est celle mettant aux prises la JSM Skikda, 12e, au Paradou AC, 13e. Un petit point seulement sépare les deux équipes au classement, ce qui donnera plus d'importance à cette confrontation. Les deux places de relégables sont occupées par le CRT, qui va défier le CAB sur son terrain, et l'AB Merouana qui, après la gifle de vendredi dernier à Kouba (6-0), aura un autre voyage périlleux à effectuer, à Oran contre l'ASMO (8e) cette fois-ci. Le MO Constantine, 13e à trois points de la zone rouge, n'aura d'autre alternative que de battre à domicile l'USM Bel-Abbès, 5e, pour se donner un peu d'air. De même pour le SA Mohammadia, 11e avec cinq points d'avance sur le premier relégable, qui est appelé à se racheter de sa défaite face à l'USMBA, lors de la réception du RCK. Enfin la dernière rencontre opposera l'ES Mostaganem (6e) qui caresse le rêve de retrouver l'élite après plus de 10 ans de purgatoire, au MSP Batna qui a tout perdu avec sa 9e place, à huit points du podium. **APS**

Programme des rencontres

Batna	: CA Batna - CR Témouchent
Mostaganem	: ES Mostaganem - MSP Batna
Constantine	: MO Constantine - USM Bel-Abbès
Mohammadia	: SA Mohammadia - RC Kouba
Oran	: ASM Oran - AB Merouana
Skikda	: JSM Skikda - Paradou AC
Biskra	: US Biskra - CS Constantine

JEUX OLYMPIQUES 2012 (ÉLIMINATOIRES)

29 Zambiens pour préparer le match face à l'Algérie

Le sélectionneur de l'équipe olympique zambienne Lucky Msiska a retenu vingt-neuf joueurs en vue de la rencontre face à l'Algérie prévue le 3 juin au stade du 20 Août (Alger), pour le compte du troisième tour aller des éliminatoires du tournoi de football des Jeux Olympiques 2012 de Londres. Selon le porte parole de la Fédération zambienne de football (FAZ), Erick Mwanza, aucun joueur évoluant à l'étranger ne figure dans cette liste. Ils seront convoqués prochainement. Un premier regroupement de trois jours est prévue ce week-end au centre technique de Lusaka.Un second stage de deux semaines aura lieu également à Lusaka avant de rallier Alger pour disputer le match aller.

La Zambie s'est qualifiée au troisième tour grâce à sa victoire en aller et retour contre le Rwanda (0-1, 2-0). De son côté, la sélection algérienne poursuit sa préparation entamée samedi et ponctuée par un match amical face au CR Belouizdad (0-1). Deux matches amicaux face à l'équipe du Sénégal sont au programme des protégés de Azzedine Ait Djoudi, les 14 et 17 mai à Alger.

Liste des 29 joueurs zambiens:

Gardiens
Allan Chibwe (Zanaco), Lennon Muma (Nkana), Kenny Mumba (Red Arrows)

Défenseurs
Jimmy Chisenga (Red Arrows), Christopher Munthali (Power Dynamos), Cosmas Kabaza(Zanaco), Lawrence Chungu (Power Dynamos), Steven Kabamba (Zesco United), Derrick Mwansa (Nkwazi), William Daka (Chipata Police), Aulllen Pepa (Luanshya Hotspurs), Gift Sakuwaha (Nchanga Rangers), Lighton Kasolota (Forest Rangers).

Milieux
Richard Kasonde (Kabwe Warriors), Henry Banda (Zanaco), Julio Situmnbeko (Konkola Mine), John Chingandu (Zesco United), Samson Chilupe (Konkola Blades), Simon Silwimba (Zanaco), Bruce Musakanya (Red Arrows), Roderick Kabwe (Kabwe Warriors).

Attaquants
Alex Ngonga (Power Dynamos), Mwila Mulenga (K Stars), Felix Nyaende (Power Dynamos), Meenda Milambo (Monze Swallows), Lewis Macha (Nchanga Rangers), Fumbani Muwowo (Mufulira Wanderers), Oswald Munthali (Lusaka Tigers), Chakwa Lungu (Zesco United).

RÉUNION TASK FORCE FOOTBALL 2014

Les premières propositions formulées

La Fifa Task force Football 2014, réunie mardi à Zurich, en l'absence de son président Franz Beckenbauer, souffrant, a présenté ses premières propositions, entres autres celle relative à la triple sanction, rapporte la Fédération internationale sur son site officiel. Les membres de la Fifa Task Force 2014 conviennent que la triple sanction (pénalty, carton rouge et suspension) ne devrait être imposée qu'en cas de faute grave ou en cas d'anéantissement d'une occasion de but manifeste. Le groupe de réflexion propose d'atténuer les sanctions imposées pour des fautes simples et lorsqu'un joueur reste dans la surface de réparation (pénalty et carton jaune seulement). Cette proposition sera soumise à l'International football Board (IFAB), instance chargée d'approuver les nouvelles règles du football. Parmi les autres propositions formulées lors de cette première réunion, présidée par le Zambien Kalusha Bwalya, le débat sur l'interprétation de la Loi 11 - Hors-jeu, concernant le fait d'interférer avec un adversaire, surtout lorsqu'il ne s'agit pas d'une interférence physique. Il a été également question d'accorder un quatrième remplacement durant les prolongations notamment lors des compétitions des jeunes. Une proposition en faveur d'un système de classement uniforme pour toutes les compétitions intercontinentales ainsi que pour les procédures permettant de déterminer le vainqueur d'un match a fait l'objet de discussions. La Fifa Task force, est un groupe de réflexion constitué d'experts du football chargés de faire une analyse approfondie du football moderne et de formuler des propositions concrètes pour l'améliorer à tous les niveaux.

CHAMPIONNAT FRANÇAIS (LIGUE 1)

LILLE FAIT UN GRAND PAS VERS LE TITRE

Leader du championnat, Lille a assuré sa qualification en Ligue des Champions et fait un grand pas vers le titre après sa victoire mardi à Saint-Etienne (2-1) au terme d'un match de la 35e journée animé notamment en première période. Au classement provisoire et à trois journées de la fin, les Lillois, sortis sous l'ovation du public de Geoffroy-Guichard, comptent 69 points, soit sept longueurs d'avance sur Marseille et dix sur Lyon qui devaient jouer hier.

Avec 11 points de mieux que le Paris SG, quatrième et tenu en échec mardi par Nancy (2-2), le Losc retrouvera donc la Ligue des Champions la saison prochaine, une première depuis la saison 2006-2007. Les Stéphanois semblent, eux, désormais décrochés dans la lutte pour la 6e place, dernière européenne, et sont désormais 8e (48 points) avec un match de mieux que leurs concurrents directs qui devait jouer hier.

Les Verts avaient pourtant ouvert la marque dès la 5e minute par Emmanuel Rivière reprenant un ballon repoussé par le gardien Mickaël Landreau sorti dans les pieds de Laurent Battles. Le Losc a égalisé dix minutes plus tard par Tulio De Melo qui reprenait de volée de l'extérieur du pied droit un centre délivré de l'aile gauche par Franck Beria (15). Les Nordistes ont pris l'avantage en seconde période sur un tir lointain de Rio Mavuba dont la trajectoire était déviée par Sylvain Monsoreau laissant le gardien Jérémie Janot sans réaction (67).

Malgré l'absence de Gervinho et Ludovic Obraniak, suspendus, mais aussi d'Adil Rami, blessé et resté en tribune, alors que Florent Balmont est très vite sorti sur blessure, Lille a fait bonne figure et plutôt bien géré son match. Toutefois, l'équipe de Rudi Garcia aurait pu s'en tirer moins bien sans un penalty raté par Bakary Sako sur lequel Landreau s'interposait (18), une dernière tentative de Pierre-Eymerick Aubameyang dont la reprise passait de peu à côté (88) ou un ultime coup franc de Sako rasant le poteau (90+1).

Outre leurs deux buts, les Lillois ont été dangereux sur une reprise de la tête de De Melo à la réception d'un centre délivré de la droite par Mathieu Debuchy (38). Dans la minute suivante, la transversale sauvait l'ASSE sur une action identique (39).

Janot repoussait encore un tir de Eden Hazard (40) alors qu'après la mi-temps, l'entente entre Debuchy et De Melo faisait encore des misères aux Verts, avec un centre du premier et une reprise de la tête du second manquant le cadre (55). Avant le second but des Nordistes, Janot détournait encore une tentative de Yohan Cabaye (68).

CHAMPIONNAT ANGLAIS

Man United peut dominer le championnat durant des années

Manchester United peut dominer le championnat anglais durant des années encore, a indique mardi l'entraîneur de ce club, Alex Ferguson mettant en relief *"l'expérience et la jeunesse"* de son effectif. Selon Ferguson, le club a acquis une parfaite harmonie et un équilibre entre la jeunesse et l'expérience qui lui permettront de dominer encore des années. Manchester United est à un point de remporter son 19e championnat, et se déplacera à Balckburn. Durant les dernières années, les managers ont travaillé pour attirer des jeunes talents au club

comme Wayne Rooney, Chicharito, Anderson et Nani *"mais cela ne nous empêche pas de former nos propres joueurs"* a dit Ferguson soulignant que *"beaucoup de joueurs actuels, formés à la maison donnent de très bons rendements"*.

"C'est le cas de Ryan Tunnicliffe et de Ravel Morrison qui sont excellents et c'est pourquoi nous les intégrons progressivement à l'équipe première. C'est la politique du club et se sera toujours ainsi", a-t-il ajouté. Ces jeunes talents formés au club rejoignent les jeunes recrues comme Jonny Evans and Darron Gibson pour former un noyau de qualité qui assurera la suprématie du club dans les prochaines années, selon Ferguson, a conclu l'entraîneur écossais se disant "*optimiste*" pour l'avenir. D'autre part, le gardien Edwin van der Sar a confirmé son intention de raccrocher, à l'issue de la finale contre le FC Barcelone le 28 mai prochain, et laissera au club un *"grand vide"*, pour Ferguson qui a noté sur ses tablettes les noms de Manuel Neuer, Maarten Stekelenburg et David de Gea pour le remplacer.

FOOTBALL- MONDIAUX 2018-2022

La Fifa citée à nouveau dans des affaires de corruption

La Fifa a fait l'objet mardi de nouvelles accusations de corruption devant une commission d'enquête parlementaire britannique, concernant l'attribution fin 2010 des Coupes du monde de football 2018 et 2022. Selon le député britannique Damian Collins, des éléments non encore divulgués d'une enquête de l'hebdomadaire *Sunday Times* prouvent que le Camerounais Issa Hayatou, vice-président de la Fifa et président de la Confédération africaine (CAF), et un autre membre du comité exécutif, l'Ivoirien Jacques Anouma, ont monnayé leur vote pour le Qatar. *"L'enquête du Sunday Times, que nous publierons plus tard, affirme que 1,5 million de dollars ont été payés aux membres du comité exécutif de la Fifa Issa Hayatou et Jacques Anouma, qui ont voté pour le Qatar"*, a affirmé M. Collins. Pour sa part, l'ex-président démissionnaire du comité de candidature anglaise pour le Mondial-2018, Lord David Triesman, a mis en cause devant la commission d'enquête des membres de la Fifa, les accusant de comportements *"incorrects et non éthiques"*. Il a notamment cité Jack Warner, l'influent président de la Concacaf (Amérique du Nord et central) ainsi que le président de la fédération sud-américaine (Conmebol), le Paraguayen Nicolas Leoz, celui de la Fédération brésilienne Ricardo Teixeira et celui de la Fédération thaïlandaise Worawi Makudi. Le président de la Fifa, Joseph Blatter, candidat à sa succession, a immédiatement promis de prendre des mesures si les faits étaient avérés, selon la chaîne britannique sur Sky Sports. *"Si c'est vrai, je me battrai contre cela. Je me bats pour la Fifa"*, pour son image, a-t-il dit, selon Sky Sports. *"Je ne peux pas répondre de tous les membres de notre organisation. Je ne peux pas dire si ce sont des anges ou des démons"*, a-t-il ajouté. La Fifa a suspendu pour une durée d'un à trois ans deux membres de son comité exécutif, le Tahitien Reynald Temarii et le Nigérian Amos Adamu, pour mauvaise conduite ou corruption.

LES HIRONDELLES DE KABOUL DE YASMINA KHADRA

Du roman au théâtre… déchéance humaine à huis-clos

« (…) le monde est en train de pourrir, et sa gangrène a choisi de se développer à partir d'ici ». La pièce de théâtre « les hirondelles de Kaboul » d'après le roman de Yasmina Khadra sera représentée le samedi 21 mai à partir 20h30 au Centre culturel algérien à Paris.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Si l'œuvre romanesque n'est pas toujours sujet à l'adaptation au théâtre, faute d'éléments dramatiques, l'œuvre *Les hirondelles de Kaboul*de Yasmina Khadra s'y prête parfaitement. D'ailleurs à la lecture de ce livre nous voyons derrière l'écriture si imagée de Yasmina Khadra se dessiner la réalité palpable de ce que traversent les protagonistes, une réalité qu'on a envie d'entendre et de voir.

Dans cette adaptation - que l'auteur a cautionnée sans hésitation- Antoinette Senio est restée fidèle à la langue et à l'atmosphère du roman, tout en cherchant un nouveau rythme à l'œuvre.

Afin de retrouver les ambiances de Kaboul, une scénographie épurée s'est imposée : un mur délabré avec, au milieu, une embrasure, un décor simple et efficace qui permet de jouer l'extérieur comme l'intérieur. Là dessus, une mise en lumière et une bande son électronique crée des effets d'étouffement, de chaleur, de violence ou de menace.

A l'image de la déchéance de Kaboul, ce mur représente l'enfermement des Afghans mais aussi leur besoin de se protéger. Dans la chaleur de cette ville maudite, ce peuple étouffe, enfermé dans une dictature aux règles d'une violence absurde, littéralement enterré vivant par les talibans… Alors, inévitablement, c'est à huis-clos que se déroule la trame de l'histoire, et c'est dans l'intimité des intérieurs que ces hommes luttent pour rester dignes.

« *La principale raison pour laquelle j'ai voulu adapter « Les Hirondelles de Kaboul » au théâtre est de toucher nos âmes et consciences, car ici, le drame prend l'ampleur d'une tragédie grecque dans ce qu'elle a d'atemporel et d'universel. C'est dans la monstruosité de la guerre que l'Homme va révéler toute son humanité, dans ce qu'elle a de plus beau et de plus laid, de plus fort et de plus faible : d'un côté, un homme instruit et bon se laisse emporter par l'hystérie d'une foule et lapide une femme, de l'autre un homme rustre et insensible se surprend à aimer sans même avoir conscience que ce sentiment existe. C'est là le paradoxe de la nature humaine. Indépendamment du contexte des Talibans, quelle que soit la dictature, quelle que soit la guerre, l'Homme reste le même, fragilisé de façon identique dans ce qui lui est propre, sa réflexion et son choix, et dans ce qui le définit, sa liberté* », explique Antoinette Senio qui a fait l'adaptation, la mise en scène et la scénographie de la pièce.

Dans le Kaboul de l'an 2000, alors que les talibans font régner sur l'Afghanistan un régime atroce. L'auteur nous raconte l'histoire de quatre personnages inoubliables. Il y a Mohsen, qui descend d'une famille de commerçants prospères que les talibans ont ruinée ; Zuneira, sa femme, sublimement belle, qui fut une enseignante brillante et qui n'a plus le droit de sortir de chez elle… Ils survivent dans des conditions morales et matérielles abominables, soutenus par l'amour qu'ils se portent et le respect qu'ils doivent à l'intelligence et à la connaissance. Il y a aussi Atiq, qui a sincèrement adhéré à l'idéologie des talibans et qui tente d'assurer son service à la prison de Kaboul dans le respect de sa foi. Mais chaque jour est une épreuve terrible où tout ce qu'il voit et tout ce qu'on l'oblige à faire sont contraires à tout ce qu'il croit. Il y a enfin Mussarat, sa femme, une infirmière qui l'a sauvé de la mort pendant la guerre contre les russes et qui se meurt de maladie et de désespoir. Le roman raconte leur désespoir, la perte de leurs illusions, la difficulté pour les femmes de vivre dans des conditions où on ne leur reconnaît aucun droit. Le roman aborde les thèmes de la répudiation des épouses, le pouvoir absolu du régime, la religion, la lapidation, etc. **K. H.**

POUR LA PREMIÈRE FOIS SUR LA SCÈNE DU CCA À PARIS

Djaffar Aït Menguellet digne héritier de son père

Le chanteur kabyle Djaffar Aït Menguellet, fils du célébrissime Lounis, montera samedi prochain pour la première fois sur la scène du Centre culturel algérien à Paris, un challenge, selon lui, pour gagner un nouveau public au sein de l'immigration algérienne en France. "*Effectivement, c'est la première fois que je me produis en solo, ici en France, alors que je le fais depuis pas mal de temps en Algérie, cela me permettra peut-être de gagner un nouveau public au sein de l'immigration*", a-t-il confié à l'APS. Virtuose de plusieurs instruments, dont notamment la flûte au rythme de laquelle il a longuement accompagné son père dans des galas en France ou en Algérie, Djaffar dit "*gérer*" sans contrainte aucune ce double rôle : à la fois musicien de Lounis et chanteur affirmé. *"A mon sens, continuer à collaborer avec mon père, tout en voulant voler de mes propres ailes ne pose aucun problème car je collabore avec mon père en tant que musicien, et cela ne m'empêche pas de faire en parallèle une carrière de chanteur*", a-t-il dit. Pour ce jeune chanteur de 37 ans, cela représente deux voies totalement différentes, l'une n'empiète aucunement sur l'autre. "*Je pense que la notoriété de mon père ne m'empêchera pas de me faire un nom, à partir du moment où mon travail est complètement différent du sien"*, a ajouté Djaffar dont la première scène en tant que musicien a été d'accompagner son père en 1988 alors qu'il n'avait que 14 ans. Son expérience personnelle débute en 1992 avec la réalisation d'un premier CD, suivis par d'autres en 1993 et 1995. Son premier album *An argu* (On va rêver) a inauguré le nouveau siècle en 2000. Le second, *A salhin* (les Marabouts), est apparu en 2004, tandis que le dernier, *Tirga laaqel* (la sagesse), remonte à juillet 2010. Le jeune chanteur ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, annonçant de prochaines productions. "*Les projets sont nombreux, aussi bien sur le plan de la production que sur celui de la représentation. Concernant la production, je prends le temps qu'il faut pour préparer soigneusement les chansons à venir*", a-t-il confié. Dans son agenda qui commence déjà à grossir, Djaffar fait part d'une tournée "*en gestation"* en Algérie, ainsi que des galas ponctuels en France. Il est pour beaucoup dans la sortie en juillet dernier du dernier album *Tawrict Tachbhant* (feuille blanche) de Lounis Aït Menguellet. En plus de la maquette musicale, Djaffar a été à l'origine de tous les arrangements. **APS**

CAMP COLONIAL D'EL DJORF À M'SILA

Réaménagement en musée

Une première enveloppe de 50 millions de dinars vient d'être débloquée, au titre de l'exercice 2011, pour réaménager le camp colonial d'El Djorf, dans la commune d'Ouled Derradj (M'sila) en vue de sa transformation en musée d'Histoire, a appris l'APS auprès des services de la wilaya.

Les cellules de ce camp chargé d'histoire se trouvent actuellement dans un état de dégradation avancé, nécessitant des actions de restauration à même de préserver l'architecture propre de cette construction militaire, indique la même source.

Le camp d'El Djorf est constitué de 50 cellules dont certaines servent actuellement de logis à des habitants de ce village distant de 5 km du chef-lieu de la daïra d'Ouled Derradj, précisent les services de la wilaya qui veilleront, assure-t-on, à les reloger pour préserver cette infrastructure, témoin de la lutte et des sacrifices du peuple algérien pour le recouvrement de sa souveraineté.

Cet endroit de sinistre mémoire a été construit une année après le déclenchement de la Révolution pour servir de lieu de détention de militants nationalistes et de moudjahidine que l'on entassait sans ménagement dans ces geôles.

Ce site se caractérisait, avant l'indépendance, par son isolement, à l'écart des pistes et des voies routières, à l'exception de l'actuelle Route nationale n° 40, contrôlée à cette époque par l'armée d'occupation, rendant impossible toute velléité d'évasion, note la même source.

La wilaya de M'sila compte actuellement deux musées du moudjahid au chef-lieu de wilaya et dans la ville de Boussaâda.

5E FESTIVAL DE LA MUSIQUE DIWANE À BECHAR

Conférences-débats au programme

Les manifestations et activités du 5e festival national de la musique et danse Diwane se sont poursuivies mardi à Bechar par l'organisation de conférences-débats autour du thème "La gestualité et la symbolique dans les chants et danses populaires".

Ces conférences, animées par des chercheurs et universitaires du pays et de l'étranger ont pour objectif d'approfondir les connaissances sur le patrimoine immatériel, notamment des chants et danses populaires à travers le pays, a indiqué le commissaire du festival.

Des représentations artistiques se sont poursuivies toute la soirée du lundi, où les troupes "Sara Ksar ", "Ouled Haoussa" et "Nora Gnawa" de Bechar, nÆont pas laissé indifférent le public présent en force à cette édition.

Pour la soirée de mardi, la troupe de Diwane Blida, dirigée par le mâalem Bahaz Mohamed, constituera certainement une découverte pour le public Bechari, en raison du talent du mâalem qui passe pour être lÆun des maîtres du Goumbri dans le pays, selon les organisateurs.

"Dar El Ousfan" et "Dar el Bahri" de Constantine et "All-Jazz'' d'Alger sont les autres troupes programmées pour cette même soirée.

Ce festival est aussi caractérisé par une imposante exposition d'instruments de musique Diwane et traditionnelle fabriqués dans les ateliers de jeunes artisans de la wilaya de Bechar.

APS

ACCUSÉ levez-vous !

CAMBRIOLAGE

Des justifications sans tête ni queue

Les juges ont parfois du mal à traiter certaines affaires qui sont pourtant d'une simplicité désarmante. C'est le cas de cette affaire qui a été jugée la fin de la semaine dernière lorsqu'un jeune homme d'une vingtaine s'était retrouvé à la barre des accusés au tribunal d'El Harrach. Quelques jours plus tôt, un habitant des Eucalyptus l'avait aperçu à deux heures du matin en train de fracturer le cadenas d'un magasin de téléphones portables. Le citoyen accomplit son devoir et le jeune voleur a été cueilli par les forces de l'ordre au moment où il sortait du magasin avec un cabas. Conduit au poste de police, il est fouillé, interrogé et les policiers apprennent qu'en fait avant de s'attaquer à cette boutique de portables téléphoniques il avait déjà visité deux autres magasins. La nature du contenu du cabas était d'ailleurs explicite à ce sujet : il y avait des téléphones portables, des vêtements pour enfants et des vêtements pour adultes. Face à la barre, le jeune homme étonnera tout le monde lorsqu'il niera les faits qui lui sont reprochés. Il ira même jusqu'à accuser quelques-uns de ses amis d'être responsable de ce qui lui arrivait :

«Je ne suis pas un voleur ! Je voulais juste récupérer mon téléphone portable qui se trouvait chez un ami travaillant dans une boulangerie. J'ai frappé à la porte de la boulangerie et aucun de mes amis qui y travaillaient, ne voulait pas m'ouvrir. J'ai alors essayé de trouver un moyen d'y entrer en passant par d'autres magasins.»

Cette explication étonna plus d'un à en juger par la stupeur qui se lisait sur tous ceux qui avait entendu ce raisonnement ou plutôt ce… déraisonnement.

La comédie du jeune homme n'aura eu, cependant, aucun effet sur ceux qui sont chargés de veiller sur la tranquillité et les biens des citoyens : le jeune homme devra passer quatre ans derrière les barreaux et payer 10.000 DA d'amende.

ACCIDENT DE LA ROUTE

Une réponse… écœurante

Il arrive parfois que l'on se sente scandalisé par les réponses de certains prévenus que l'on se surprend à regretter de ne pas se trouver à la place du juge pour leur infliger un châtiment exemplaire. C'est le cas dans l'affaire suivante.

Incroyable ! De nombreux automobilistes ne semblent pas réaliser que conduire une voiture nécessite une grande prudence.

Au cours du mois de janvier de l'année en cours, un jeune homme à bord d'une Clio a heurté une dame au niveau de la commune de Bordj El Bahri. Ce qui a valu à celle-ci une vingtaine de jours d'arrêt de travail.

Le jeune homme en question s'est retrouvé au tribunal de Rouiba. Son audition a été de très courte durée parce que la présidente, au bout de la 3e question, avait compris à quel genre d'automobiliste elle avait affaire.

- Vous rouliez à combien ?
- 30 ou 40 km à l'heure.
- 30 ou 40 km à l'heure, ce n'est pas une grande vitesse. Vous auriez donc pu freiner ? Pourquoi ne l'avez- vous pas fait ?
- Je n'ai pas freiné parce que je n'ai pas vu cette femme qui s'est engagée subitement sur la chaussée.
- Vous ne l'avez pas vue ?
- Non, je ne l'ai pas vue… Je ne vais pas passer tout mon temps à surveiller la chaussée et tous ceux qui s'y engagent sans faire attention. C'est à eux de faire attention aux voitures !

La présidente visiblement irritée et scandalisée par cette réplique, annonce à l'accusé qu'au vu de sa réponse elle avait compris à qui elle avait affaire et met un terme à son audition tout en l'informant que le verdict le concernant sera prononcé la semaine suivante. Le jour venu il écope d'une très forte amende et du retrait du permis de conduire pendant une année.

K. A.

CHAPARDAGE

Le chocolat avait un goût amer…

Un vieux dicton de nos montagnes dit : «le ventre engloutit et le visage terrifie». (*) Cela veut dire qu'il y a des personnes qui mangent à satiété sans toutefois que cela n'apparaisse sur les traits de leurs visages qui donnent l'apparence d'être toujours affamé.

PAR KAMEL AZIOUALI

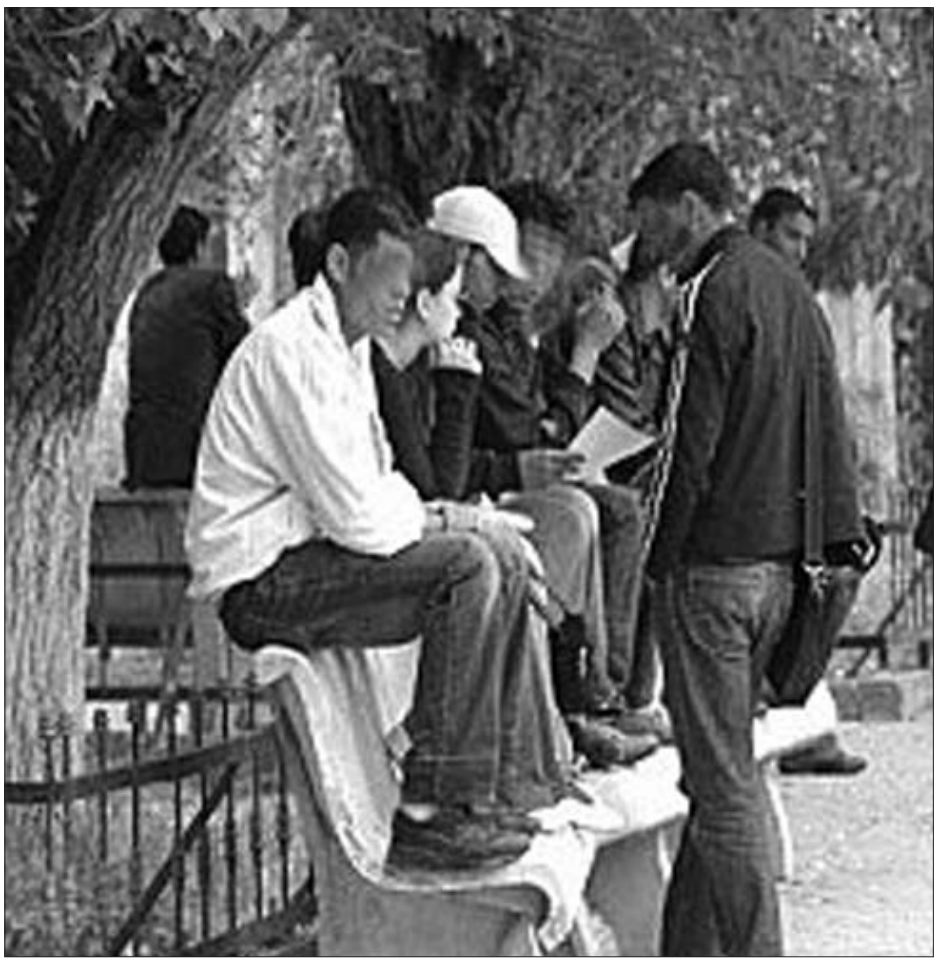

C'est la première image qui nous vient à l'esprit lorsqu'on découvre l'affaire traitée au début du mois en cours par le tribunal d'El Harrach

Nabil, vingt-deux ans, issu d'une famille plutôt aisée va se retrouver au box des accusés à cause d'un acte qu'il pensait être une futilité sans conséquences.

Quelques jours plus tôt, en compagnie d'un copain de son quartier, il entre au grand bazar de Bab Ezzouar où il y a toujours un monde fou.

Après s'être promenés à travers les allées de nombreux rayons, les deux amis s'arrêtèrent devant celui des gâteaux, des friandises et des tablettes de chocolat. L'ami de Nabil était, lui, d'une famille modeste. Une situation sociale qui lui avait permis de tempérer ses ardeurs en matière de gourmandise et d'excès stomacaux. Ce n'était pas le cas de Nabil qui, à la vue des tablettes de chocolat suisse, s'était mis à saliver. Tu as déjà goûté à cette variété de chocolat ? demanda-t-il brusquement à son ami.

- Non, Nabil, hélas !
- Ah ! mais tu ne sais pas ce que tu rates, mon vieux…
- Oui, je sais. Il n'y a pas que le chocolat que j'ai raté…
- Alors continue à rater ta vie… Moi, je prends trois tablettes de ce chocolat aux noisettes…

L'ami plissa les sourcils :

- Tu as vu les prix ? Chacune de ces tablettes vaut plus de 300 DA…
- Oui, je sais.
- Tu as donc de l'argent sur toi et tu m'as obligé à payer ton café et ton millefeuille en me faisant croire que tu n'avais pas d'argent sur toi !

Nabil répondit à voix basse :

- Cesse de gesticuler et de parler à haute voix. Oui, c'est vrai, je n'ai pas d'argent sur moi mais ce n'est pas une raison pour se priver de chocolat.
- Mais tu es fou ? Tu as l'intention de piquer ces tablettes de chocolat ?
- Oui, répondit Nabil. Et j'ai aussi l'intention de prendre un déodorant, j'en ai repéré un, hier… mais hier je n'avais pas mis mon blouson, donc il m'était impossible de le piquer. Sans poches, on ne peut rien piquer sans se faire voir !

Le copain regarda son ami :

- Tu ne parles pas sérieusement ? Tu es en train de blaguer, n'est-ce pas ?
- Non ; je ne blague jamais quand je parle de chocolat et de déodorant. Le chocolat c'est bon pour l'estomac et le déodorant est bon pour attirer les filles !
- Mais tu as perdu la tête, ajouta le copain, toujours en parlant à voix basse et en souriant pour ne pas attirer l'attention des gens. Le bazar est truffé de cameras de surveillance.
- Je sais…mon vieux, je sais ! Je sais aussi que le bazar est plein de gens…On ne peut pas les surveiller tous…Le tout est d'agir au moment où il y beaucoup de gens tout autour...Et comme les agents de sécurité sont des Algériens comme nous, ils surveillent surtout les jeunes filles…Ce sont elles qui sont les plus tentées par les bâtons de rouge à lèvres et les petits vaporisateurs anti-sueurs et anti-odeurs…Qui va soupçonner deux beaux jeunes hommes comme nous de vouloir dérober quelques malheureuses tablettes de chocolat ?
- Mais tu es complètement fou, Nabil ! C'est du… du vol… Qu'est-ce qui te prend ?
- Parle à voix basse…Tu crois que je ne sais pas que c'est du vol ? Tout le monde vole et triche de nos jours ! Ah ! Mais tu es un vrai demeuré, toi ! Je ne le découvre qu'aujourd'hui.
- Non, non, Nabil…je te laisse …je sors… je ne veux pas être mêlé à ça. Ma mère est hypertendue ; je ne veux pas qu'elle fasse en pic de tension à cause d'une bêtise comme celle qui est en train de tarauder ton esprit.
- Hé ! Attends…

Le copain s'en alla sans se retourner.

Nabil comme prévu, subtilisa également un déodorant qu'il fourra discrètement dans l'une des poches de son blouson et se dirigea vers la sortie en sifflotant. Plus que quelques mètres et il pourrait déguster les belles tablettes de chocolat à la noisette…

Soudain, il sentit deux mains se saisir vigoureusement de ses deux poignets en même temps que tonna dans ses oreilles un ordre martial : «*Arwah allehna !*» («viens ici !»). Nabil regarda les deux agents de sécurité, qui s'étaient saisis de lui, avec des yeux dilatés par la surprise et l'incrédulité. Il s'était dit qu'ils allaient lui enlever les tablettes de chocolat et le déodorant et le laisser partir. Ils n'allaient tout de même pas faire tout un plat pour quelques malheureuses tablettes de chocolat ?

Eh bien, si ! Le plat qu'ils en avaient fait était si grand qu'il se retrouva face à un juge au tribunal d'El Harrach. Quelle honte pour son père qui l'avait gavé de chocolat et de friandises qu'il ramenait de ses fréquents déplacements à l'étranger.

Quand le procureur de la République requit son encontre 3 ans de prison ferme et 100.000 dinars d'amende, son avocate se trouva impuissante à plaider sa cause. Surtout que les caméras de surveillance avaient tout enregistré ! Pas facile de les accuser d'en vouloir au jeune homme !

K. A.

(*) «Aâboudh yessevlaâ, aqadhoum yessekhlaâ»

Catherine Elizabeth Middleton : étiquette à respecter, égos à ménager... Du rififi en vue chez les Windsor

Les subtilités de la vie de cour sont infinies? Il va falloir faire avec. Au sein du clan Windsor, le mariage de William et Kate change la donne. Princesse, duchesse et surtout épouse de l'héritier du trône en second, la jeune femme précède en effet certains des proches de la souveraine en termes de rang protocolaire. Si Catherine se doit de faire la révérence à la reine Elisabeth en toutes circonstances, il n'en va pas de même pour les autres femmes de la famille. La nouvelle duchesse de Cambridge devra ainsi s'incliner devant Camilla, sa belle-mère, lorsque le prince Charles se trouvera dans la même pièce. La duchesse de Cornouailles, elle, pourrait, en revanche avoir à faire la révérence à sa bru lorsqu'un certain nombre de conditions - l'absence de Charles et la présence de William - se trouvent réunies. En l'absence de leurs deux conjoints, il incombera de nouveau à Kate de s'incliner devant Camilla en raison du degré de «seniorité» de cette dernière au sein du clan. Embrouilles en vue? En présence de William, la princesse Anne, de sang royal mais de rang «inférieur» à celui du jeune homme, pourrait devoir faire la révérence à sa nouvelle nièce par alliance. Idem pour les filles du prince Andrew, Beatrice et Eugenie (ci-dessus). A moins que Sa Majesté, dans un souci d'apaiser les esprits, ne décide d'en finir une bonne fois pour toutes avec ces usages d'un autre âge..

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1885 Invention de la linotype

L'horloger américain d'origine allemande, Ottmar Mergenthaler, reçoit un brevet pour l'invention de la première composeuse mécanique, la linotype. Depuis l'invention de l'imprimerie par l'allemand Gutenberg (1440), les typographes doivent composer les textes entièrement à la main, caractère par caractère. La linotype permet au compositeur de frapper directement ses textes sur un clavier. Elle sera employée la première fois par Le New York Tribune en 1886. Ce système sera le plus utilisé pour la composition des journaux jusqu'au années 70.

1932 Le corps du bébé Lindberg retrouvé

Kidnappé le 1er mars, Charles Jr 20 mois est retrouvé sans vie à quelques kilomètres de la maison. Le 2 avril une rançon de 70.000 dollars avait été versée. Le 19 septembre, on arrêta Bruno Hauptmann qui sera exécuté le 3 avril 1936.

1935 Première rencontre des fondateurs des AA (Alcooliques Anonymes)

Le 12 mai 1935, Bill W. (William Griffith Wilson), principal fondateur du mouvement, rencontre le Docteur Bob (Robert Holbrook Smith). Le 10 juin 1935, le Dr Bob prend son dernier verre d'alcool. C'est la date retenue officiellement pour marquer le début du mouvement Alcooliques Anonymes

1937 Couronnement du roi Georges VI

George VI paraissait avoir peu de chances d'accéder au trône, puisque son frère, le prince David, plus tard le roi Édouard VIII, le précédait dans la ligne de succession. Il fut déçu quand son frère, le roi Édouard, décida d'abdiquer et de lui laisser le trône. Son couronnement eut lieu à l'abbaye de Westminster, le 12 mai 1937. Il choisit le nom de Georges VI, partiellement pour respecter le désir de la reine Victoria qu'aucun roi ultérieur n'utilisât le nom de son mari, et partiellement pour restaurer la confiance publique dans la monarchie en utilisant le même nom que son père.Il fut roi du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord et des autres dominions du Commonwealth de 1936 jusqu'à sa mort.

1971 Mick Jagger et Bianca Moreno de Macias se marient

En mai 1971 Jagger se marie avec Bianca Moreno de Macias. Ils se marièrent à la chapelle Ste-Anne de St Tropez. Lors de leur mariage civil, 4 photographes avaient été retenus et invités. Au moment de la cérémonie plus de 100 cameraman et reporters s'engoufraient dans la salle de l'Hôtel de ville. De cette union naît une fille, prénommée Jade, le 21 octobre 1971
Ils divorcent en 1980.

1980 Traversée à la nage Cuba-Floride

Originaire d'Australie, Susie Maroney, agée de 22 ans fait à la nage la traversée Cuba - Floride. Une distance de 200 kilomètres . Elle a nagé pendant une bonne partie du trajet à l'intérieur d'une cage, pour se protéger des requins qui abondent dans le Détroit de Floride. Il lui a fallu plus de 24 heures pour réussir l'exploit.

2004 Sonia Gandhi élue en Inde

En Inde, à la surprise générale, la plus grande démocratie au monde a un nouveau Premier ministre. Les électeurs ont choisi Sonia Gandhi, la veuve du petit-fils du père de l'indépendance de l'Inde, comme nouvelle dirigante du pays. Quelques heures après le dépouillement de plus de 380 millions de bulletins, le Premier ministre sortant, Atal Behari Vajpayee, a remis sa démission. Les nationalistes avaient lancé une campagne électorale hâtive dans l'espoir de profiter d'une croissance économique spectaculaire de huit pour cent et d'un climat de détente avec son voisin le Pakistan. L'élection de Gandhi a provoqué des manifestations de joie partout dans le pays. Plusieurs observateurs croient qu'il s'agit du plus grand revirement de l'histoire démocratique en Inde. Mais suite à une caballe du Bharatiya Janata Party du fait de ses origines italiennes et devant la difficulté de former une coalition stable, elle décline le poste au profit de Manmohan Singh.

LE CARNET DU MIDI

1820 LA DAME À LA LAMPE

Florence Nightingale d'origine britannique est née à Florence ce jour. Elle a été la pionnière des soins infirmiers modernes et une statisticienne notable.. Inspirée par ce qu'elle considéra comme un appel chrétien divin, qu'elle ressentit pour la première fois en 1837 à Embley Park puis tout au long de sa vie, Florence Nightingale décida de se consacrer au métier d'infirmière. Ce choix démontra à la fois sa passion et son rejet du rôle attendu d'une femme de son statut, qui était de devenir épouse et mère. En effet, la carrière d'infirmière possédait à cette époque une mauvaise réputation, les postes étant principalement occupés par des femmes relativement pauvres, perçues comme des « parasites » suivant les armées. Dans la pratique, ces infirmières pouvaient tout aussi bien travailler comme cuisinières. Ainsi, lorsque Nightingale décida en 1845 d'entreprendre une formation d'infirmière, elle provoqua chez sa famille une grande colère et une grande détresse, notamment chez sa mère. La contribution la plus célèbre de Nightingale survint lors de la Guerre de Crimée, Nightingale arriva début novembre 1854 à la Caserne Selimiye à Scutari (aujourd'hui Üsküdar à Istanbul). Les infirmières trouvèrent des soldats blessés négligés par un personnel médical débordé face à l'indifférence des officiers. Les réserves de médicaments étaient limitées, l'hygiène négligée et les infections de masse courantes, la plupart d'entre elles étant fatales. Il n'y avait également aucun équipement pour préparer la nourriture des patients. En mars 1855, le gouvernement britannique dut envoyer une commission sanitaire à Scutari, près de six mois après l'arrivée de Nightingale. Les égouts furent nettoyés et la ventilation améliorée, et le taux de mortalité diminua rapidement. Par la suite elle défendit l'importance des conditions de vie sanitaires. Elle contribua ainsi à réduire le nombre de morts au sein de l'armée en temps de paix et dirigea son attention vers la conception sanitaire des hôpitaux. Dès son plus jeune âge, Nightingale se révéla particulièrement douée pour les mathématiques et y excella grâce aux enseignements de son père. Elle s'intéressa notamment à la statistique, un domaine dans lequel son père, un des pionniers de l'épidémiologie, était un expert. Elle eut ainsi fréquemment recours aux analyses statistiques dans ses compilations, analyses et présentations de données sur les soins médicaux et la santé publique. Elle mourut le 13 aout 1910.

1942 LE BIG BAZAR

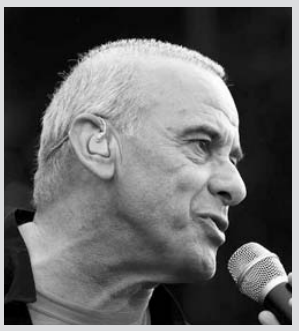

Michel Fugain est un chanteur compositeur et interprète français, né ce jour à Grenoble. Fils de l'ancien résistant et diabétologue Pierre Fugain, il abandonne ses études de médecine et devient second assistant du réalisateur Yves Robert. En 1964, suite à une étroite amitié avec Michel Sardou, il entre aux nouvelles éditions Barclay en tant que «compositeur d'édition» et écrit ses premières chansons. Il est interprété par Hugues Aufray (1966), Hervé Vilard, Dalida, Marie Laforêt. La mort de sa fille Laurette le 18 mai 2002 est un événement qui l'amène à abréger sa carrière pour ne s'«attacher, désormais, qu'à l'essentiel». Après la création d'une comédie musicale, Attention mesdames et messieurs (M6 à l'automne 2005), - qu'il considère comme une erreur monumentale - , qui est à la fois bilan de sa carrière et passage de relais à une nouvelle génération, - les castings et répétitions furent filmés par M6, ce qu'il regrettera par la suite -, il sort en 2007 Bravo et Merci, ultime album sous forme d'hommage à ses « confrères » où il chante des textes offerts par Charles Aznavour, Maxime Le Forestier, Michel Sardou ou encore l'un des derniers textes de Claude Nougaro. Il a une première fille, Sophie, née avant s on mariage avec Stéphanie et dont il n'a révélé l'existence que beaucoup plus tard. Il rencontre Stéphanie en 1972 membre du Big-Bazar et sa deuxième fille, Marie, naît en 1973. Sa troisième fille, Laurette, née en 1979, meurt d'une leucémie en 2002.Le 7 avril 1993 naît son fils, Alexis

1968 L'HOMME OISEAU

Anthony Frank Hawk voit le jour à San Diego en Californie. Il est plus connu sous le nom de Tony Hawk. C'est un skateboarder professionnel et un acteur américain. Il est considéré comme l'un des meilleurs skaters de tous les temps. C'est un pionnier de la planche à roulettes dite « verticale ». Parmi plusieurs surnoms qu'il porte, « l'homme oiseau » « hawk » (signifie « faucon » en français) est celui qui lui correspond le mieux. Tony Hawk est devenu professionnel du skateboard à l'âge de 11 ans (un record). il se fait connaître en gagnant de nombreuses compétitions de street et de vert. Il a notamment gagné la célèbre compétition des X-Games. En 1999 il participe à la « Jam session », session de 20 minutes où tous les skateboarders essayent de réaliser la figure la plus impressionnante. C'est lors de cette « Jam session » qu'il réalise un « 900 », exécutée pour la première fois de l'histoire. Tony Hawk est aussi le créateur de la Tony Hawk Foundation, une organisation à but non-lucratif dont la mission est d'aider les communautés modestes à créer des skate parks.

Page réalisée par Soraya Hakim
carnetdumidi@lemidi-dz.com

DIGESTION

Les petits gestes à faire

Les troubles digestifs sont très courants : constipation, remontées acides, ballonnements et autres maux d'estomac, touchent largement la population plus ou moins occasionnellement. La façon de s'alimenter joue un rôle primordial dans la genèse de ces troubles digestifs. Voici 7 conseils à mettre en pratique pour faciliter votre digestion.

Fractionner les repas. Manger lentement. Ne pas trop boire pendant les repas. Eviter les aliments et les boissons glacés. Ne pas manger trop gras. Ne pas manger trop sucré

Fractionner les repas

Un estomac vide augmente la douleur. Il convient donc de privilégier les repas légers et fréquents : 3 repas par jour et 2 collations (10 heures puis vers 17 heures) constituent une bonne répartition des apports alimentaires.

Manger lentement

Lorsque l'on ingère trop rapidement les aliments, l'estomac se retrouve avec un bol alimentaire insuffisamment mastiqué. Résultats, les aliments n'entrent pas assez en contact avec les enzymes digestives, ce qui rend la digestion plus difficile et plus longue. Résultat, l'estomac doit travailler davantage et plus longtemps.

Ne pas trop boire pendant les repas

Il n'est pas interdit de boire lorsque l'on mange, mais il ne faut pas non plus absorber de trop grandes quantités de liquide au moment des repas, afin de ne pas diluer les sécrétions gastriques, ce qui leur ferait perdre une partie de leur pouvoir d'attaque sur les aliments à digérer.

Eviter les aliments et les boissons glacés

Il est conseillé d'éviter les boissons et les aliments très froids, voire glacés. En effet, le froid provoque une contraction du pylore, le sphincter qui sépare l'estomac du duodénum, ce qui ralentit la progression des aliments digérés. Par ailleurs, l'estomac aura pour mission de réchauffer le bol alimentaire, ce qui augmentera d'autant son séjour dans l'estomac.

Ne pas manger trop gras

Les repas trop gras sont à éviter car ils surchargent inutilement le travail de digestion. Il est préférable de privilégier les préparations simples en évitant par exemple les plats en sauce, les fritures, les beignets, au profit des cuissons à la vapeur, en papillote ou au gril.

Ne pas manger trop sucré

Mieux vaut éviter les confiseries, les pâtes à tartiner, le miel et les confitures, car ces aliments extrêmement sucrés provoquent une hypersécrétion gastrique qui peut être agressive pour les estomacs fragiles. Et enfin, il convient de limiter le tabac qui ne fait pas bon ménage avec la digestion. Au minimum, éviter de fumer et de boire de l'alcool l'estomac vide, c'est-à-dire à jeun. Autrement dit, mieux vaut fumer une cigarette à la fin d'un repas plutôt qu'avant de passer à table.

Quelles médecines douces pour mieux digérer ?

Quelles plantes pour une meilleure digestion ? Après un repas un peu trop copieux, riche en graisses, et une consommation abondante d'alcool chez les hommes, de café voire de tabac, il n'est pas rare de ressentir une certaine pesanteur d'estomac. Cette sensation de mal digérer ou de digérer lentement, que l'on appelle dyspepsie, se traduit par des éructations, une distension abdominale voire des nausées.

La solution classique

Elle consiste à prendre des anti-spasmodiques qui réduisent les contractions des muscles digestifs et des anti-acides qui freinent la surproduction acide de l'estomac et soulagent les brûlures. Quant aux maux de tête parfois intenses associés à des digestions difficiles, ils peuvent être rapidement contrés par des antalgiques, en évitant alcool et tabac qui contribuent à entretenir les céphalées et les nausées. En parallèle de ces solutions médicamenteuses, il existe des solutions plus naturelles :

Au rayon des plantes

De nombreuses plantes contiennent des huiles essentielles eupeptiques qui viennent à bout des digestions difficiles. C'est le cas notamment du carvi, de l'aneth ou du fenouil qui, par ailleurs, combat l'aérophagie et les ballonnements abdominaux. D'autres espèces végétales comme le Boldo, stimulent les fonctions digestives après un repas trop copieux. Par ailleurs, l'ananas, riche en broméline, a également une action digestive de même que la papaye ou encore le gingembre, un tonique aromatique largement utilisé dans la dyspepsie. Enfin, des plantes comme l'artichaut, le romarin ou le radis noir stimulent les fonctions hépatiques et facilitent également la digestion.

Mais vous devez également ménager votre estomac, saturé et devenu paresseux, le lendemain de vos agapes.

Mangez léger en optant de préférence pour du poisson et des légumes cuits, évitez les aliments qui stimulent l'acidité gastrique (graisses), buvez beaucoup d'eau (les eaux minérales riches en bicarbonates, légèrement pétillantes et salées, atténuent les aigreurs digestives), des infusions, des potages et des bouillons

Solutions douces contre la constipation

La constipation (moins de 3 selles par semaine) est particulièrement fréquente. Elle toucherait quelque 30% de la population, trois fois plus de femmes que d'hommes, tandis qu'elle s'accroît avec l'âge. Comment favoriser en douceur un transit intestinal paresseux ?

La médecine conventionnelle

Les laxatifs osmotiques (ils limitent l'absorption intestinale d'eau).

Les mucilages (à base de plantes, ils retiennent l'eau).

L'huile de paraffine (elle enrobe les selles et facilite leur passage).

Les laxatifs drastiques (des plantes qui attirent l'eau dans le côlon, à utiliser ponctuellement).

Les suppositoires glycérinés.

L'homéopathie

Les solutions homéopathiques dépendent du type de constipation.

- Constipation de progression : elle est due à un trouble de la motricité du côlon et se traduit par une constipation sans envie d'aller à la selle, malgré des selles volumineuses.

- Constipation d'évacuation : elle est due à un trouble dans la partie terminale du côlon et se traduit par des envies inefficaces.

Ce sont des selles qui descendent en partie à l'effort de poussée puis tendent à remonter

La naturopathie

Les solutions dépendent des causes de constipation, dont voici les principales :

Une alimentation pauvre en fibres crues : mangez plus de crudités et de fruits, privilégiez les céréales complètes au détriment des aliments raffinés, et évitez les excitants (café, thé, tabac, alcool, chocolat, viande rouge, …).

Une consommation insuffisante d'eau : buvez 1,5 à 2 l par jour, en privilégiant l'eau faiblement minéralisée, comme l'eau du robinet filtrée.

Une consommation d'acides gras insuffisante : privilégiez les huiles végétales vierges de première pression à froid, sans dépasser 3 cuillères à soupe par jour.

Le stress : relaxation,

Un événement émotionnel, un voyage ou un changement ponctuel d'alimentation.

Quid des compléments alimentaires ou plantes laxatives

Laxatifs doux : mauve, guimauve, réglisse.

Laxatifs moyens : graines de lin, psyllium, ispaghul.

Laxatifs forts : séné, bourdaine.

Demandez d'abord conseils à votre herboriste

Solutions naturelles complémentaires

Surtout, aller à la selle à horaire fixe et placer un cale-pieds sous les pieds pour surélever les jambes. Cela positionne bien le rectum qui est alors « aligné » vers la sortie.

Jus de légumes le soir ou jus de fruits (pruneau et poire).

Complexe oméga-3, 6 et 9 (en gélules).

Constipation : quand consulter ?

Certains signes imposent une consultation :

Une constipation d'apparition récente ou aggravée sans motif apparent.

Présence de sang dans les selles

Amaigrissement soudain

Perte d'appétit

Attention, l'arrêt complet du transit, ou occlusion intestinale, est une urgence :

Arrêt du passage des selles et des gaz.

Douleurs abdominales évoluant par poussées.

Nausées, vomissements..

Soufflé aux épinards et carottes

Ingrédients :
2 carottes
400 g d'épinards
4 œufs
60 g de fromage râpé
Sauce béchamel
2 c. à soupe de beurre
2 c. à soupe de farine
25 cl de lait
Sel et poivre

Préparation :
Séparer les jaunes d'œufs des blancs. Laver les feuilles d'épinards tout en les triant, les hache. Faire cuire les épinards hachés dans une casserole d'eau bouillante pendant 10 minutes, les égoutter et les passer au mixeur, bien les essorer à la main pour enlever le maximum d'eau. Éplucher les carottes et enlever les cœurs, les couper en morceaux et les faire cuire dans l'eau jusqu'à ce qu'ils soient tendres, les réduire en purée. Préparer la sauce béchamel: Faire chauffer le beurre dans une casserole à fond épais, après mettre la farine et faire retourner l'appareil pendant deux minute, ajouter ensuite le lait peu à peu en remuant sans cesse jusqu'à l'obtention d une sauce épaisse, saler et poivrer. Monter les blancs d'œufs en neige ferme à l'aide d'un batteur électrique. Mettre dans un grand bol les épinards mixés, 2 jaunes d'œufs, 30 g de fromage râpé, la moitié de sauce béchamel, sel et poivre, bien mélanger, y incorporer délicatement les blancs d'œufs en neige. Dans un autre bol mettre les carottes mixées, 2 jaunes d'œufs, 30 g de fromage râpé, la moitié de sauce béchamel, sel et poivre, bien mélanger et y incorporer délicatement les blancs d'œufs en neige. Beurrer des moules à soufflé, verser d'abord la préparation à la carotte puis la préparation d'épinards et faire cuire au four préchauffé à 200°C pendant 25 min

Raviolis au chocolat à tartiner

Ingrédients :
1 rouleau de pâte feuilletée
Chocolat à tartiner
Sucre glace
1 jaune d'œuf

Préparation :
Préchauffer le four à 180°C. Découper des rectangles, déposer l'équivalent d'une cuillère à café de chocolat à tartiner, mettre du jaune d'œuf sur les cotés, replier pour obtenir un carré puis passer la roulette sur chaque côté (pour bien les souder). Laisser reposer au frigo 10 minutes. Enfourner environ 15 min à 180°C, jusqu'à ce que les carrés soient bien dorés. A la sortie du four, saupoudrer de sucre glace.

REDESSINER SES SOURCILS

Rattraper une épilation ratée

En cas de ratés de votre pince à épiler, quelques petites astuces peuvant faire illusion en attendant la repousse du sourcil. Une touche de couleur, une ombre suffisent souvent pour y remédier.

Vos sourcils sont trop creusés...
Brossez-les vers le haut pour voir où il manque de la matière. Avec un pinceau biseauté à poils durs, prélevez un peu de couleur sur la mine du crayon à sourcils. Puis soulignez le sourcil afin de lui donner plus d'épaisseur.

Une pointe est trop courte...
Avec un pinceau biseauté et un peu de pigment prélevé sur le crayon à sourcils, prolongez la queue du sourcil en créant une ombre sur 5 mm. Puis repassez la ligne entière en pointillés en utilisant le pigment du crayon.

Ils sont trop espacés...
Chargez le pinceau liner en pigments. Puis, avec la pointe, dessinez des traits fins au niveau de la tête du sourcil. L'idée, créer une illusion d'optique. Il faut que le trait soit discret et la couleur ton sur ton avec celle du sourcil.

Combler un trou...
Avec le pinceau liner, prélevez de la couleur sur la mine du crayon à sourcils. Puis posez le pinceau de tout son long, là où il manque des poils. Ainsi déposée, la couleur va se fondre et recréer une courbe harmonieuse. Redessiner une belle ligne.

Les bons outils :
- Un pinceau liner, dont la pointe très fine ressemble à celle d'un poil.
- Un crayon à sourcils, dont on se sert comme pigment.
- Un pinceau biseauté fin, rigide, pour colorer les sourcils.
- Une brosse à sourcils pour les "coiffer".

HERBE AROMATIQUE

Cultiver du persil

Le persil est un grand classiques du jardin qui préfère les terres riches et fertiles, mais il poussera aussi dans les sols pauvres. Lancez-vous, sa culture est aisée...

Période
D'avril à mai en pleine terre puis de nouveau en août.
Pourquoi semer deux fois par année ?
Le persil est une plante bisannuelle qui pousse sur deux ans. Par exemple, si vous en semez cette année, il produira cette année et l'année prochaine avant de monter en graine. C'est pour cette raison que vous devrez en semer deux fois par an pour assurer une récolte régulière.

Comment procéder ?
Retournez la terre. Tracez des lignes espacées de 25 cm avec le dos du râteau.
Disposez les graines sans vous inquiéter de les espacer. Recouvrez les graines avec un râteau et tassez légèrement.
Arrosez copieusement (en plusieurs fois pour ne pas inonder le semis).
Maintenez la terre humide jusqu'à la levée du persil.
Lorsque les pousses atteignent 2 cm, arrachez les plants les moins vigoureux (ceux qui restent doivent désormais être espacés de 10 cm environ).
Binez et arrosez régulièrement en fonction des besoins.
Les premières récoltes auront lieu 2 mois environ après le semis. Cela concernant la plantation en jardin. Quant aux pots procédez comme énoncé ci-dessus mais plantez à la fin de l'été.
Utilisez des pots de 8 à 9 cm de diamètre et pensez à les rentrer à l'abri du gel dans une pièce bien éclairée avant l'arrivée des grands froids.

A S T U C E S

Planter vos gousses d'ail germées

En fin d'hiver, les gousses d'ail germent. Mettez-les en terre. Quelques semaines après, poussent des tiges appelées "aillet", qui sont un délicieux condiment.

De l'engrais naturel à peu de frais...

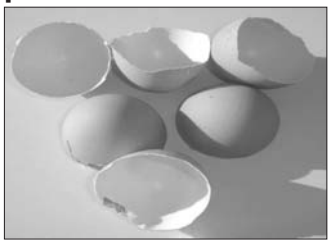

Mélangez des coquilles d'oeufs broyées avec du sucre en poudre. Utilisez ce mélange pour vos plantes comme engrais naturel. Il est sans aucun danger et en toute efficacité.

Raviver un yucca...

Votre yucca perd ses feuilles ou pâli, vérifiez qu'il ne manque pas de clarté. Sinon, il se peut que vous l'ayez trop arrosé, ce qui est un signe de pourriture. Laissez le terreau sécher entre les arrosages.

Préparer des semis rapides...

Au printemps, placez vos bacs à semis sur le chauffe-eau : la chaleur qu'il dégage permet une germination plus rapide des semences.

Mots Fléchés N°533

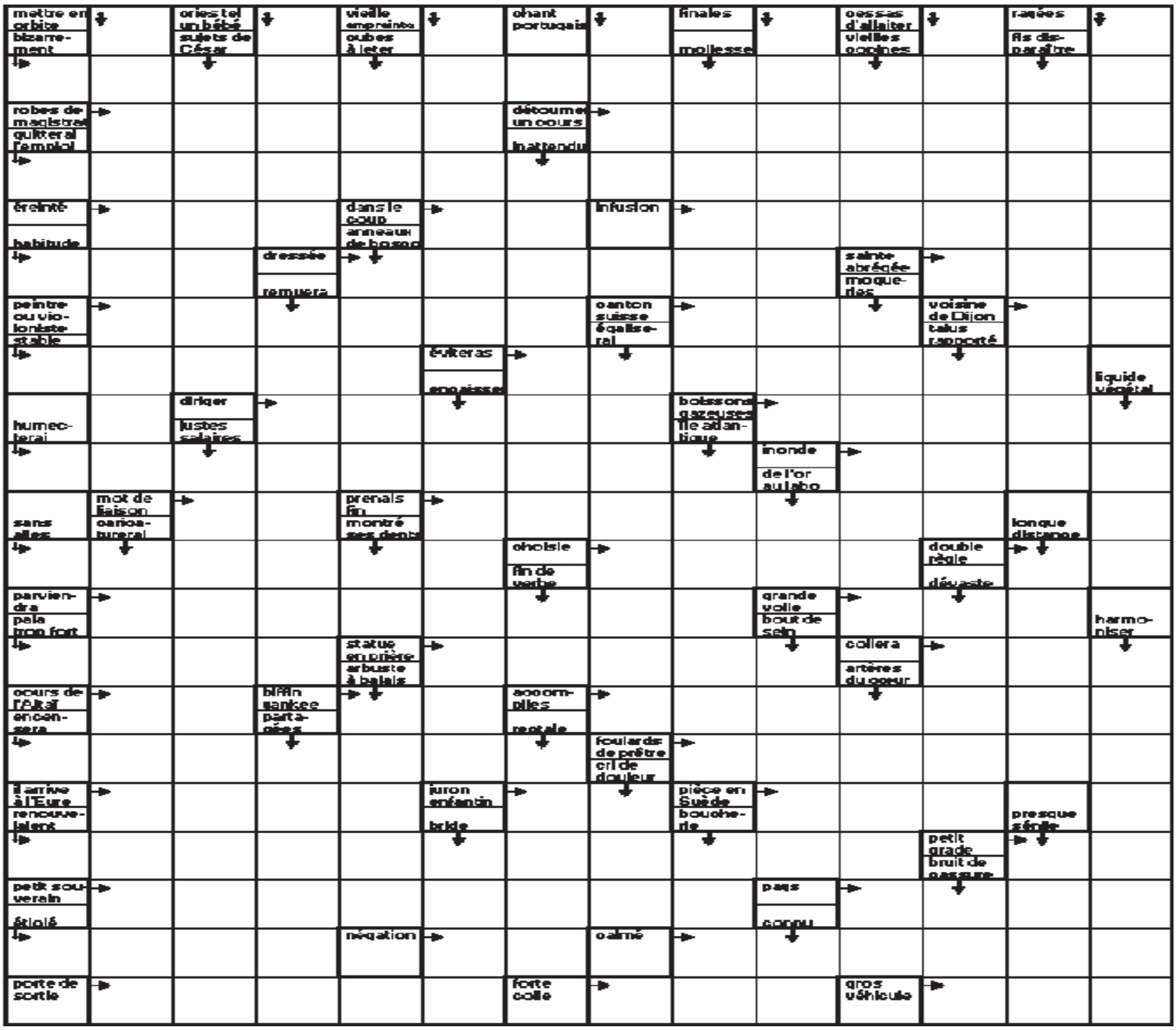

SUDOKU N°533

	6		8	3	5		9	
	7	8			4			6
9		5		1				
		3			6	2		
	5		4		3			9
		4		7	2	6		8
		6			1	9		
		7				4		
	2				8		5	

SOLUTION SUDOKU N°532

2	6	3	4	9	7	5	1	8
7	4	5	1	2	8	9	6	3
1	9	8	6	5	3	7	4	2
3	5	6	2	4	9	1	8	7
9	7	1	3	8	5	6	2	4
4	8	2	7	6	1	3	9	5
8	2	7	5	1	6	4	3	9
5	1	4	9	3	2	8	7	6
6	3	9	8	7	4	2	5	1

SOLUTIONS MOTS FLECHS 532

```
• F • M • M • T • A • G • O
J U B I L A T I O N • A R S
• M A N E C A N T E R I E S
M I D I N E T T E • O N D E
• G I • T R O E N E S • R U
S A G A • O U • T R I E E S
• T E I G N E S • S E N S E
F I O L E • E O L E • I S •
• O N I R I S M E • A G E E
E N N E M I • A G R U M E S
• • E R E • P L E U R E • Q
B A R • S A L I R A I • P U
• M A L • N I E E • C A R I
P O • O S A S • M E U L E S
• U S U E L • P E R L E • S
O R • A N O D I N • A R M E
• E P I • G R A T U I T E S
F U I • F I E F • T R A C •
• S A N I E S • P I E S • T
V E N I N • S A U L • S O N
• S O L I D A I R E M E N T
```

PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI

TF1

06:20 Zoé Kézako
06:30 Zoé Kézako
06:45 Tfou
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Soeur Thérèse.com
11:00 Météo
11:05 Brothers & Sisters
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 L'impossible pardon
16:35 Dirty Sexy Money
17:25 Ghost Whisperer
18:15 Les Experts : Miami
19:05 La roue de la fortune
19:50 Tout commence par une idée
19:55 Météo
20:00 Journal
20:15 Parole directe
20:35 C'est ma Terre
20:40 Météo
20:45 R.I.S. Police scientifique
21:35 R.I.S. Police scientifique
22:25 R.I.S. Police scientifique
23:20 R.I.S. Police scientifique
00:20 L'empreinte du crime
01:15 L'empreinte du crime
02:10 Reportages
03:25 Sept à huit
04:20 Tous ensemble
05:05 Musique
05:30 Reportages
05:55 Docteur Globule

France 2

06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Soyons clairs
12:58 Météo
13:00 Journal
13:48 Météo
13:50 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le renard : Harcèlement
17:10 Paris sportifs
17:15 En toutes lettres
17:50 CD'aujourd'hui
19:00 Chéri(e), fais les valises !
19:45 Comprendre la route
19:50 Soyons clairs
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Envoyé spécial
22:44 Eclats de Croisette
22:45 Ma maison de A à Z
22:50 Infrarouge
22:51 68
00:25 Infrarouge
00:26 Grotte d'Ouvéa
01:30 Journal de la nuit
01:45 Dans quelle éta-gère
01:48 CD'aujourd'hui
01:50 Faites entrer l'accusé
03:15 Toute une histoire

France 3

06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:50 Des histoires et des vies
09:45 Nous nous sommes tant aimés
10:25 Plus belle la vie
10:50 Consomag
10:55 Midi en France : AAgen
11:45 Le 12/13 : Titres et météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 12/13 Météo
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France : AAgen
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick :
14:55 Questions au gouvernement
16:00 Sénat info
16:15 Avenue de l'Europe
16:40 Culturebox
16:45 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Le geste parfait
18:40 19/20 Edition nationale
18:43 Edition régionale et locale
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Quand j'étais chanteur
22:25 Une histoire épique
22:30 Soir 3
23:00 Ce soir (ou jamais !)
00:25 Tout le sport
00:30 Le match des experts
01:00 Vie privée, vie publique,
02:10 Soir 3
02:35 Plus belle la vie

M6

06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:15 Météo
07:20 Disney Kid Club
08:20 M6 Kid
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Une famille presque parfaite
10:35 Une famille presque parfaite
10:55 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 24 heures pour s'aimer
15:45 Insoupçonnable vérité
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Lie to Me
21:35 Lie to Me
22:25 Lie to Me : Plus de secret
23:15 Lie to Me : Une vie volée
00:00 Lie to Me
00:50 K-Ville : Sans foi ni loi
01:45 Météo
01:55 Tout le monde peut jouer,
02:20 M6 Music
03:20 Les nuits de M6

Arte

19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Campagnes de rêves
20:40 Les chansons d'amour
22:10 Made in Hollywood
23:05 Tracks : Spécial Abel Ferrara
01:40 Xanadu
02:30 Xanadu
03:20 L'indic et sa famille

ENTV ALGERIE

07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr (Télématin)
10h00 : Qariyat El-Ilm wa khayal
10h30 : Bab El-Maqam
11h30 : Maqamat
12h05 : Nemour El-Abiadhe Dessin animé
12h35 : Technologia El-Moustaqbal
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Hayati Aâdab
15h00 : Azizi al-mouchahid
16h30 : Wadie
17h00 : Qadha wa qadar Feuilleton algérien
17h30 : Indjazat Bacharia Documentaire
18h00 : Journal télévisé
18h30 : Aourak khadhera
19h00 : Chabab El-Tahadi
20h00 : Journal télévisé
20h40 : Laou Tahki Tlemcen
20h45 : Fi Dairati El-Dhaoue.
21h45 : film Tombstone
23h30 : Chant Andalous
00h00 : Journal télévisé

PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI

TF1

06:20 Zoé Kézako : Moi d'abord
06:30 Zoé Kézako
06:45 Tfou
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Soeur Thérèse.com
11:00 Météo
11:05 Brothers & Sisters
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:45 Petits plats en équilibre
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Sous le soleil de Miami
16:35 Dirty Sexy Money
17:25 Ghost Whisperer
18:15 Les Experts : Miami
19:05 La roue de la fortune
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Courses et paris du jour
20:38 Ce soir on dîne ailleurs
20:40 Météo
20:43 Trafic info
20:45 Qui veut gagner des millions ?
23:10 C'est quoi l'amour ?
01:20 Confessions intimes
03:10 Trafic info
03:15 50 mn Inside
04:10 Sur les routes d'Ushuaïa : La mer sur le toit du monde
04:35 Musique
05:00 Histoires naturelles
05:25 Reportages

France 2

06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:00 Point route
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:53 Consomag
13:55 Euromillions
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:20 Le Renard
17:05 Paris sportifs
17:10 Point route
17:15 En toutes lettres
17:50 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
18:55 Point route
19:00 Chéri(e), fais les valises !
19:45 Comprendre la route
19:50 Euromillions
19:55 Emission de solutions
19:57 Météo
20:00 Journal
20:30 Tirage du super Loto
20:35 Comment va la douleur ?
22:10 Avocats & associés
23:00 Euromillions
23:05 Eclats de Croisette
23:10 Ma maison de A à Z

France 3

06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:50 Des histoires et des vies
09:50 Nous nous sommes tant aimés
10:25 Plus belle la vie
10:50 Consomag
10:55 Midi en France : A Agen
11:45 Le 12/13 : Titres et météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France : A Agen
14:00 Keno
14:05 Inspecteur Derrick
15:00 En quête de preuves
15:45 En quête de preuves
16:40 Culturebox
16:45 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Le geste parfait
18:40 19/20 Edition nationale
18:43 Edition locale
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Thalassa
22:25 Une histoire épique
22:30 Soir 3
22:55 Vie privée, vie publique
00:10 Tout le sport
00:15 Toute la musique
00:16 Une journée avec
00:45 William Sheller
01:20 Soir 3

M6

06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:15 Météo
07:20 Disney Kid Club
08:20 M6 Kid
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Une famille presque parfaite
10:35 Une famille presque parfaite
10:55 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives : Une jolie maison
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 L'empreinte du passé
15:30 Meurtres en haute société
17:35 Un dîner presque parfait
18:40 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Bones
21:35 Bones
22:25 Bones
23:15 Bones : Histoire d'os
00:00 Earl : L'amour vache
00:25 Earl : Le hasard fait bien les choses
00:55 Earl : Libre dans sa tête
01:25 Earl : La fiancée de Frank
01:50 Météo
01:55 Tout le monde peut jouer, le duel
02:20 M6 Music
03:40 Les nuits de M6

Arte

19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Campagnes de rêves
20:40 Double jeu : Le retour
22:10 Les secrets de la matière
23:00 Allentsteig
00:20 Court-circuit
00:35 The Shutdown
00:45 Babel
01:00 Candide
01:10 The Edukators
03:15 Planète à vendre

ENTV ALGERIE

09h30 : Ahlem oua awham feuilleton alg
10h00 : Tech head (25)
10h30 : El haouase (03)
11h00 : Uni-vert "rediff"
12h00 : Journal en français +météo
12h30 : Les mosquées (01)
13h30 : Prière du vendredi
14h00 : Manarte islamia (09)
14h20 : Mourad el ayeb
14h45 : Lakhdar et la bureau
16h35 : Sabeq oua laheq II (02)
17h10 : Moughamarate milo
17h25 : El chems el fedhia (14)
18h00 : Journal en amazigh
18h20 : Ahlem oua awham (10)
19h00 : Journal en français +météo
19h30 : Visite "saida"
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Danger route
21h10 : Football ESS-Coton
22h40 : Film alg.
23h40 : Didine karoum
00h30 : Journal en arabe

MIDI Libre Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Nouvelle éruption du Mont Saint Helens... en 3D

Des volcanologues ont créé la toute première simulation en 3D de l'éruption cataclysmique du Mont Saint Helens aux Etats-Unis, qui avait tué 57 personnes il y a 31 ans. Ce système pourrait sauver des vies à l'avenir en aidant les chercheurs à anticiper les scénarios d'éruptions soudaines de volcans endormis.

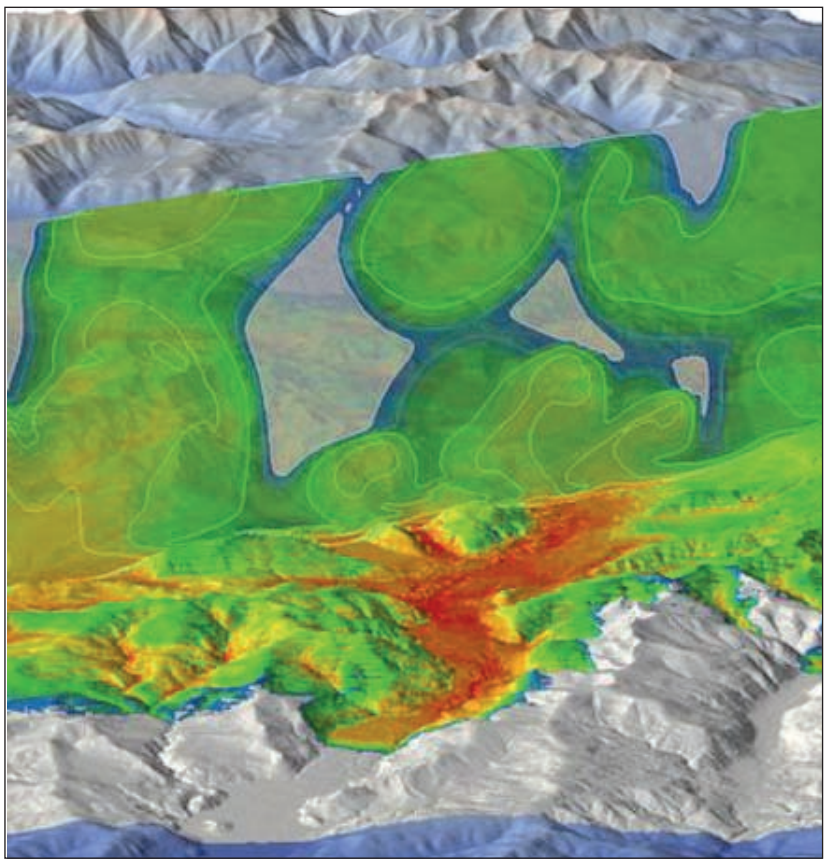

"*Pour améliorer nos connaissances sur le fonctionnement des volcans, il est indispensable de visualiser les éruptions en trois dimensions",* a expliqué la volcanologue Amanda Clarke de l'Arizona State University, qui a codirigé cette nouvelle étude sur le Mont Saint Helens. Ce volcan de l'Etat de Washington avait commencé à trembler deux mois avant son éruption historique. Ainsi, le 18 mai 1980, un séisme de magnitude 5,1 réveille le Mont Saint Helens. L'explosion qui a suivi a rejeté des centaines de milliers de tonnes de cendres chaudes, de roches et de gaz dans l'air en une dizaine de minutes seulement et sur des milliers de kilomètres carrés. A ce jour, cette éruption reste la mieux documentée de l'histoire. Cependant, les simulations de l'activité sismique n'étaient pas assez précises pour modéliser correctement l'explosion et ses effets. Peu après l'éruption, des scientifiques avaient tenté de comprendre pourquoi la zone affectée par cette activité volcanique était si importante, surtout vers le nord. Une première théorie suggérait qu'un unique jet prolongé de roches et cendres volcaniques avait jailli de la partie nord du volcan à des vitesses supersoniques. Des recherches plus récentes ont montré que l'éruption était moins localisée et plus relâchée, un peu comme lors de l'explosion d'une grenade. Toutefois, lorsque ce scénario a été simulé en 2D, l'éruption virtuelle n'est pas parvenue à recréer le même schéma que lors de l'éruption de 1980. Pourquoi ? Parce que ces modèles prenaient en compte les paramètres physiques de l'explosion et les effets de la topographie sur les débris, comme deux facteurs distincts, expliquent les auteurs de la nouvelle étude. Selon eux, les scientifiques avaient, à tort, ignoré l'influence de la gravité. Leur modèle reprend donc tous ces facteurs en 3D. Et il semblerait en effet que la gravité soit l'élément clé qui a permis de recréer la région dévastée lors de la récente simulation.

Un outil précieux pour connaître les scénarios d'éruptions d'autres volcans

Cette nouvelle modélisation veut surtout permettre de regarder vers l'avenir plutôt que de décoder dans les moindres détails le cataclysme de 1980. *"Nous pouvons l'utiliser pour connaître les scénarios d'éruptions d'autres volcans.*

Alors que nous ne pouvons à l'heure actuelle pas prédire ce qui va se passer, la simulation pourrait être extrêmement précieuse", a expliqué l'auteur principal de l'étude, Tomaso Ongaro, un volcanologue italien. Un confrère qui n'a pas participé à cette simulation, Marcus Bursik de l'Université de Buffalo, renchérit : *"Une fois que vous créez un modèle comme celui-ci pour d'autres volcans, vous pouvez en théorie mesurer les signaux sismiques, utiliser ces données et voir ce qui pourrait se passer".*

Il conclut, enthousiaste, auprès du National Geographic : *"Beaucoup de personnes, dont moi, ont attendu très longtemps que quelqu'un crée un tel outil".*

CERN : des antiatomes confinés pendant 1.000 secondes

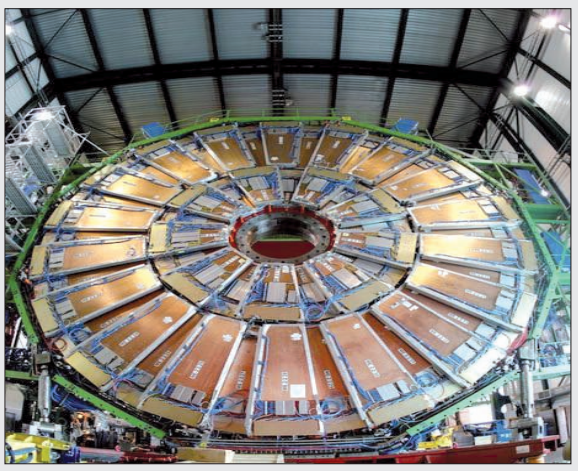

Les chercheurs de l'organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) sont parvenus à produire, à capturer puis à conserver pendant 1.000 secondes des atomes d'antihydrogène. Une première.

Les atomes d'antihydrogène, ou antiatomes, sont composés d'un proton négatif (antiproton) et d'un électron positif (positon). C'est exactement l'inverse des atomes d'hydrogène classiques qui se composent d'un proton positif et d'un électron négatif. Les physiciens du CERN avaient déjà réussi, il y a quelques mois, à produire de pareils antiatomes mais la matière annihilant l'antimatière lorsqu'elles entrent en contact, les antiatomes produits n'apparaissaient que quelques millisecondes avant de disparaître.

Cette fois, la même équipe du CERN vient de publier un article dans la revue arXiv dans lequel est décrit un processus qui permet de conserver pendant un millier de secondes ces fameux antiatomes. C'est en refroidissant les antiprotons utilisés pour produire l'antihydogène que ce nouvel exploit est rendu possible. En effet, plus froid, les antiatomes formés sont moins énergétiques et peuvent être conservés dans une pièce magnétique.

Grâce à ce nouveau bond en avant, de nouvelles expériences devraient voir le jour. Celles-ci pourraient amener les scientifiques à définir les propriétés précises de l'antimatière, ce grand mystère de l'univers. Après le Big-Bang, les quantités d'antimatière et de matière auraient dû être égales, or, autour de nous, seule la matière existe. Les physiciens cherchent donc à comprendre où a disparu cette antimatère en étudiant de près des antiatomes. Pour que cela soit possible, il faudrait que ceux-ci soient de plus en plus stables.

Un dispositif à l'essai pour communiquer avec les dauphins

Des chercheurs américains travaillent actuellement sur un moyen de communiquer avec les dauphins en tentant de déchiffrer les bases rudimentaires de leur langage, selon New Scientist. Les tentatives de communication avec les dauphins n'en sont pas à leur premier coup d'essai. Déjà dans les années 1990, Louis Herman du laboratoire d'Honolulu à Hawai avait constaté l'incroyable capacité de ces mammifères marins à garder en mémoire une centaine de mots et à répondre de façon appropriée aux demandes formulées par un être humain. Le chercheur avait d'ailleurs relevé leur faculté de distinction entre deux consignes différentes composées des mêmes mots comme par exemple : "Apporter la planche de surf à l'homme" et "apporter l'homme à la planche de surf". Ces mécanismes de communication unidirectionnels ayant été largement analysés, les chercheurs tentent actuellement de provoquer des interactions à double sens entre les dauphins et les humains. Depuis 1998, une équipe de chercheurs en Floride travaille sur des expériences consistant à proposer aux dauphins de formuler des demandes en pointant à l'aide de leur corps une des quatre grandes icônes représentée sur un "clavier" sous-marin. Les symboles, qui expriment une action telle que "jouer avec un morceau d'algue", sont associés à des sons artificiels bien particuliers. Les auteurs de l'étude affirment que les sons produits par le dispositif ont attiré l'attention des dauphins mais que l'expérience a été menée sur trop peu d'individus pour prétendre à un véritable succès.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

FUSÉE

Invention de **Robert Goddard**

Secteur : **Spatial**
Date : **1926**

En 1880, le Russe Konstantin Tsiolkovsky pose les bases théoriques du voyage spatial, imaginant par exemple une méthode de lancement basée sur la propulsion successive de deux fusées, la première soutenant la seconde jusqu'à ce qu'elle épuise son carburant. Le premier à passer de la théorie à la pratique est l'ingénieur américain Robert Goddard. Il met au point une fusée à moteur propulsée par du propergol liquide. Le premier essai a lieu le 16 mars 1926, à Auburn, Massachusetts. La fusée atteint alors une hauteur de 12,5 mètres. L'Allemagne lance dès 1927 un programme de recherche en aéronautique, qui débouchera sur les fusées V1 et V2. A la fin de la guerre, les ingénieurs allemands sont faits prisonniers par les Américains et les Russes, mais ils reprennent vite leur travail pour le compte des deux superpuissances. Malgré des fusées prometteuses – en 1935, elles atteignent des vitesses de 800 km/h –, les travaux de Goddard resteront ignorés du gouvernement américain. Celui-ci ne s'inquiétera de la conquête spatiale qu'après la Seconde Guerre mondiale.

MIDI
Quotidien national d'information Libre
N° 1267 | Jeudi 12 mai 2011

Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 4h02	Fadjr : 3h43	Fadjr : 4h30
Dohr : 12h46	Dohr : 12h25	Dohr : 13h00
Asr : 16h31	Asr : 16h15	Asr : 16h45
Maghreb : 19h40	Maghreb : 19h20	Maghreb : 19h55
Icha : 21h16	Icha : 20h10	Icha : 21h27

DU 22 AU 27 DU MOIS COURANT

Une trentaine d'hommes d'affaires américains en Algérie

Une délégation d'une trentaine d'hommes d'affaires américains seront, du 22 au 27 mai en cours, en Algérie pour prospecter les opportunités d'investissements que recèle le marché national notamment dans les secteurs hors-hydrocarbures.

PAR INES AMROUDE

Cette mission économique, rapporte l'APS, organisée par l'ambassade algérienne et le conseil d'affaires algéro-américain (USABC), est composée de sociétés américaines activant dans les secteurs de l'hydraulique, la construction et l'habitat, l'énergie, les technologies de l'information et de la communication, l'agroalimentaire, les transports, et les services technologiques de défense.

Le programme de cette mission économique prévoit la tenue de rencontres entre ces opérateurs américains avec les responsables du secteur économique national, ainsi que des réunions bilatérales à Alger et à Oran avec les membres de la communauté d'affaires algérienne des secteurs public et privé, et avec des responsables des organismes économiques dont l'Agence nationale de développement des investissements (Andi), de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, du Forum des chefs d'entreprise, de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie.

En outre, un séminaire sera également organisé sur les opportunités d'investissement en Algérie.

Par ailleurs, l'ambassade d'Algérie à Washington et l'USABC s'attèlent à l'organisation, les 8 et 9 juin prochain à Alger, d'une journée algéro-américaine sur l'industrie pharmaceutique et les équipements hospitaliers et médicaux.

Ph/ D.R.

Cet espace médical, le premier du genre, verra aussi la participation d'une trentaine d'opérateurs américains.

Il s'inscrit dans la volonté de l'Algérie de promouvoir les nouvelles technologies médicales en matière de fabrication des médicaments et d'équipements médicaux, de fournitures et de services innovants au profit des structures de santé nationales.

I. A.

CRISE LIBYENNE

Ban Ki-moon appelle à un cessez-le-feu «immédiat»

Le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, a appelé hier à des négociations sur un cessez-le-feu "immédiat et vérifiable" en vue d'une sortie de crise pacifique en Libye.

"J'ai dit (au Premier ministre libyen) qu'il devait y avoir des négociations sur un cessez-le-feu immédiat et vérifiable afin de permettre une résolution pacifique du conflit", a déclaré M. Ban lors d'une conférence de presse à Genève, évoquant une conversation téléphonique, mardi soir, avec le Premier ministre libyen Al-Baghdadi Ali Al-Mahmoudi.

"Il doit y avoir une fin aux combats à Misrata et ailleurs", a-t-il par ailleurs insisté, en référence aux affrontements qui opposent depuis des semaines les rebelles libyennes aux forces loyales au régime du colonel Maamar Kadhafi, confronté à un mouvement de contestation depuis la mi-février.

Pour sa part, le Premier ministre libyen, cité par l'agence de presse Jana, a dénoncé les récents bombardements de son pays par l'Otan.

Les raids aériens lancés par l'alliance dirigée par l'Otan "ont clairement dépassé la portée du mandat de l'Onu et constituent une violation du droit international et de la Charte de l'Onu", a déclaré Ali Al-Mahmoudi qualifiant l'action de l'Otan de violation "sévère et durable" et d'"agression contre le peuple libyen". Le Conseil de sécurité de l'Onu a adopté à la mi-mars une résolution pour autoriser la prise de toutes les mesures nécessaires pour "protéger les civils libyens" mais, selon les observateurs, les parties participant à l'intervention ont apparemment transformé l'intervention en une mission pour aider les rebelles à renverser le gouvernement libyen, qui est toujours reconnu par les Nations unies.

Publicité